# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 8 Rajeb 1441
3 Mars 2020

N° 18

36ème année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Constitution**
Autres sociétés ..... 522
**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... 522
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... 526
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Associations et syndics ..... 534
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... 538
Avis aux créanciers..... 550
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... 552
**Divers**
Avis au public..... 559

# *CONSTITUTION*

## Autres sociétés

**Création d'un G.D.A**

Dénomination : Groupement de développement

Le développement durable El BATHA

Objet : Développement agricole.

Zone d'intervention : El Batha El Erg Feriana

Siège social : El Batha El Erg Feriana

Décision de création : récépissé déclaration de G.D.A

Délivrée par Mr le délégué de Feriana

P.C.A : Hadden Mohamed El Khames.

2020S00238SODB1

---

**Création d'un Groupement de Développement Agricole**

Dénomination : Groupement de Développement El Khir Esswalmiya

Objet : Développement agricole.

Zone d'intervention : Esswalmiya

Siège : Esswalmiya - Om Ali - délégation de Fériana

Décision de création : Récépissé de déclaration du G.D.A délivrée par Mr le délégué de Fériana en date du 3/02/2020

Président : Mr Maher Swilmi

Trésorier : Mr Lamjed Slimani.

2020S00252SODB1

---

**Création d'un G.D.A**

- Dénomination : groupement de développement Wejh Elkmim 1

- Objet : développement agricole.

- Zone d'intervention : Wejh Elkmim Errakhmet

- Siège social : Errakhmet

Décision de création : récépissé de déclaration du G.D.A délivrée par Mr le délégué de Sbeitla en date du 26/7/2019.

P.C.A : Mohamed Hédi Derbali.

2020X00376SODB1

---

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Notice d'augmentation de capital**

**Société "VILAVI"**

**Société anonyme**

**Siège social : 1, Rue du Lac Toba - les Berges du Lac, 1053 - Tunis**

**Identifiant Unique n°1131931X**

**Affiliation Caisse Nationale de Sécurité Sociale n°00342090-60**

**Objet social : La fabrication de glaces et de crèmes glacées**

**Durée : 99 années**

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la Connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 21 février 2020, sous le n°20501279, quittance n°M001597, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 21 février 2020 sous le n°AC01532020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de zéro dinars à 99.940 dinars par conversion de créances et de 99.940 dinars à 100.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

1) Concernant l'augmentation de zéro dinar à 99.940 dinars par conversion de créances.

- Montant de l'augmentation par conversion de la créance de la Société Horizon MANAGEMENT Services «HMS» : 99.940 dinars

- Nombre d'actions à souscrire par conversion de créances; 9.994 actions à souscrire et à libérer en totalité lors de la souscription par conversion de créances :

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription: l'actionnaire la Société Horizon MANAGEMENT Services «HMS» bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

2) Concernant l'augmentation de 99.940 dinars à 100.000 dinars en numéraires

- Montant de l'augmentation en numéraires : 60 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 6 actions à souscrire en totalité et à libérer totalement lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de la Banque de l'Habitat, Agence Mégrine, compte n°14906906300700198543.

2020T00291SANB2

---

**Société BIOPROTECTION**

**SA au capital de 5 000 000 Dinars**

**RC : N°B0213402004**

**MF : N°024434CAM000**

**Siège social : Lot n°124, Zone Industrielle M'ghira I, 2082 Fouchana**

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 30 mai 2019, enregistré à la recette des finances de Fouchana, le 11 Juin 2019, sous le n°19802359, Quittance M053832.

Et déposé à l'agence Foncière Industrielle sous le numéro 202016250 en date du 27/02/2020.

Il a été décidé :

- D'approuver l'accomplissement par Mr Hichem Aounallah des formalités nécessaires auprès de l'agence Foncière Industrielle pour l'acquisition de la parcelle du Terrain n°123 sise à el M'ghira 1-2082.

- Et de l'autoriser à enregistrer le lot en question auprès de la conservation de la propriété Foncière et de le nommer Oum Héni - أم هاني.

2020R00443SANB2

---

**Société BIOPROTECTION**

**SA au capital de 5 000 000 Dinars**

**RC : N°B0213402004**

**MF : N°024434CAM000**

**Siège social : Lot n°124, Zone Industrielle M'ghira I, 2082 Fouchana**

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 8 mai 2017, enregistré à la recette des finances de Fouchana, le 31 Janvier 2020, sous le n° 17702390, Quittance M038771.

Et déposé auprès de l'agence Foncière Industrielle sous le numéro 202016245 en date du 27/02/2020.

Il a été décidé d'autoriser au Directeur Général Adjoint; Mr Hichem Aounallah d'accomplir les formalités nécessaires auprès de l'agence Foncière Industrielle pour l'acquisition de la parcelle du Terrain n°123 sise à el M'ghira I - 2082 - Fouchana.

2020R00444SANB2

---

**Société AR FILTER**

**Société anonyme**

**Au capital de 296 000 dinars**

**Siège social : Rue Om Khalthoum**

**MF : 296154G/A/M/000**

**Identifiant Unique : 296154G**

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 décembre 2018, enregistré le 02 Janvier 2020 à la recette des finances rue Ghandi suivant quittance n°219 et enregistrement n°20800012, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National Des Entreprises le 21 janvier 2020 sous le numéro 20204632, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers au titre d'exercice 2018

- Nomination d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2019 - 2020-2021.

2020400553SANB2

---

**Augmentation de capital Social**

**Société Chlorine Derivatives Industry SA**

**Société anonyme**

**Au capital social de 4.150.000 D**

**Siège social : 37, Rue Ahmed Tlili, Tunis 1001**

**RC : B2445472007**

**MF : 10101931A**

Les actionnaires de la société Chlorine Derivatives Industry SA ont décidé aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 20 février 2020, selon le procès-verbal enregistré à la recette des actes de sociétés (1er bureau) le 20-02-2020 quittance numéro 1589, enregistrement n° 20701271, l'augmentation du capital social de neuf cent mille dinars pour le porter à 4.150.000 Dinars, et ont constaté la souscription intégrale du montant de l'augmentation ainsi que la libération du montant obligatoire qui a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous le numéro AC02542020 le 24-02-2020.

2020400557SANB2

---

**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT "STEQ"**

**Société anonyme**

**Au capital de 7.000.000 Dinars**

**8 Rue 8601 - Zone Industrielle Charguia I**

**ID : 02404B**

**CNSS : N°5821915**

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 janvier 2020 enregistré à la recette des finances à

Charguia le 18 février 2020 sous le n°20801083 Quittance n°22558, il a été décidé :

1- L'approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28/01/2020;

2- Acceptation de la démission de M. Jamel Arem de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration;

3- L'élection de M. Mehdi Arem entant que nouveau Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le procès-verbal a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 21/02/2020 sous le numéro 202014249.

2020400562SANB2

---

**Notice d'information**

**Augmentation de capital en numéraire**

**MASTER RETAIL**

**Société anonyme**

**Au capital de 16 600 000 Dinars**

**Identifiant Unique au R.N.E : 1412646 H**

**Affiliation CNSS : n°562543-40**

1) Dénomination de la société : MASTER RETAIL.

2) Forme juridique : Société anonyme.

3) Capital social : 16 600 000 dinars divisé en 1 660 000 actions de valeur nominale 10 dinars chacune entièrement libérées.

4) Siège social : Immeuble SOFIDE Zone Industrielle Charguia II, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage,

5) Objet social : Commerce en détail des articles de textile de toute nature.etc.

6) Durée de la société : 99 ans à partir de sa constitution.

7) Augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17/02/2020 a décidé une augmentation de capital en numéraire de quatre millions de dinars (4 000 000 DT) avec suppression des droits préférentiels de souscription moyennant l'émission de 400.000 actions nouvelles nominatives à la valeur nominale de dix (10) dinars chacune.

8) Dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire dudit procès-verbal est déposé au Registre National des Entreprises le 25/02/2020 sous le n°AC 03562020.

9) Nombre d'actions à souscrire : 400 000 actions nouvelles nominatives à la valeur nominale de 10 DT à libérer du quart à la souscription soit 1 000 000 DT.

10) Répartition du résultat : Conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales.

11) Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription seront versés à la BIAT, compte indisponible n°08 601 0001932006428 70.

12) Délai de souscription : Quinze (15) jours à partir du 27 février 2020 avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020400566SANB2

---

**AREM GROUP S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 40.000 DT**

**05 Rue 8603 Zone Industrielle Charguia 1 2035 - Tunis**

**ID : 971850N**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/01/2020 enregistré à la recette des finances Charguia, le 18/02/2020 sous le n°20701085, quittance n°22561, il a été décidé de renouveler le mandat des administrateurs :

M. Jamel Arem, Mme Lamia Mhiri épouse Arem, M. Mohamed Walid Arem, M. Mehdi Arem et ce pour une durée de trois ans expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Et suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 31/01/2020 enregistré à la recette des finances Charguia, le 18/02/2020 sous le n°20801086, quittance n°22564 il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Mme Lamia Mhiri épouse Arem entant que Président Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur avec fixation de ses pouvoirs.

- L'acceptation de la démission du Directeur Général Adjoint de la société M. Imed Eddine Bazarbacha. Cette démission prend effet à compter de la date du présent Conseil.

- La nomination de M. Chokri Hmidi entant que nouveau Directeur Général Adjoint de la société et ce pour une durée d'une année commençant le 31-01-2020 et s'achevant le 30-01-2021 avec fixation de ses pouvoirs.

Un exemplaire de chacun des procès-verbaux précités ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 21-02-2020 sous le n°202014242.

2020400581SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société EMERGING CAPITAL PARTNERS S.A.R.L.**

**En cours de liquidation**

**IU : 1032226A**

**Capital social : 10700 DT**

**Rue du Lac d'Ourmia, Immeuble Miniar Bloc «B» 2ème étage**

**Code postal - Ville : 1053 Les Berges du Lac - Tunis**

En vertu du PV de l'AGE du 15/01/2020 enregistré à la recette des

finances Le Lac - Tunis le 12/02/2020 sous le n°20501031 quittance n°M015636 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 19/02/2020 sous le n°202013428 il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée et liquidation de la société.

- Nomination de Maître Mohamed Jed Mrabet avocat près la Cour de Cassation en tant liquidateur et élection de son cabinet sis à la Rue du Lac Léman immeuble «Regency» Bloc «C» 1er étage bureau 107-106 Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis en tant que siège de liquidation.

- Démission du Gérant et quitus au Gérant.

2020T00285SRLB2

---

**Transfert du siège social**

**TECHNIQUES ET APPLICATIONS DE L'AIR «TECHNI - AIR»**

**Société à responsabilité limitée**

**Au capital de 16.000 Dinars**

**Siège social : 28, Rue de l'Energie Atomique (Ex Rue 8609) - Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage**

**Identifiant Unique : 0946958F**

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 janvier 2017, enregistré à la recette des finances de la Charguia - Tunis en date du 12 janvier 2017, quittance n°5345 sous le n°17700278, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 24 mars 2017, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 28, Rue de l'Energie Atomique (Ex Rue 8609) - Charguia 1- 2035 Tunis - Carthage.

2020T00292SRLB2

**LA SCARPA SARL**

**SARL au capital de 40.000 dinars**

**Siège social : Avenue de l'Environnement Boumhel**

**MF : 000/M/B/1475769P**

**I.U RNE : 1475769P**

Suivant acte sous seing privé en date du 02/12/2019 enregistré à la recette des finances de Boumhel, le 16/01/2020 sous le numéro 20700124 Quittance n°M004661, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°20208000 en date du 31/01/2020.

Il a été décidé ce qui suit :

- Démission du gérant Monsieur Anis Ben Khal CIN n°04793283.

- Nomination d'un nouveau gérant Monsieur Wahid Mnif Ben Ali Ben Ahmed, de nationalité tunisienne né le 6 janvier 1956 à Sfax CIN n° 01040251 pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2020R00408SRLB2

---

**Société «EL MANARA POUR LE COMMERCE ET LA DISTRIBUTION»**

**Au capital social : 1.000 DT**

**Siège social : Km 3 Route El Djedidi Hammamet**

**MF : 1269203C/P/M/000**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 25 décembre 2019, enregistré à la recette des finances à Hammamet le 31 décembre 2019 sous le n°19806145 quittance n°M156206, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, l'affectation de ses résultats et quittance à la gérance.

- Détermination des dividendes et reporter le remboursement.

-Renouvellement de la gérance de Mr Mohamed Nejib Nagazi pour la société pour la période de trois ans 2020, 2021, 2022.

2020S00245SRLB2

---

**Dissolution anticipée**

**Société NEW FASHION**

**S.A.RL au capital de 20.000 Dinars**

**Siège social : route Menzel Chaker Km 45 Sfax**

**MF : 1319084T**

Suivant décision collective de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 25/01/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la désignation de Mr Mohamed Mezghani en qualité de liquidateur.

Et suivant décision collective de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 8/1/2020 il a été décidé le renouvellement du mandat du liquidateur pour une année supplémentaire.

Les créanciers sont invités à déposer leurs états de créances à l'adresse du liquidateur route de Tunis km 4.5 rue Habib Thameur n°10 Sakiet Ezzit 3021 Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis.

2020X00352SRLB2

---

**Société de Promotion Immobilière SAKFI**

**SARL**

**Identifiant Unique : 0971350X**

**Capital social : 1 270 000 Dinars**

**Siège social : 03 Rue de Niger 1002 Tunis**

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 29 Janvier 2020

enregistré à la recette de des finances rue d'Autriche Tunis le 6 février 2020 sous le numéro 20700568 reçu numéro M010019 il a été décidé de nommer Mr Khaled Mzabi en tant que cogérant de la société pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

Il a été publié à RNE en date du 12/2/2020 sous le n°202011174.

2020400549SRLB2

---

**Société Immobilière IRIS**

**SARL**

**Capital social : 3 937.000 Dinars**

**Siège social : 03 Rue de Niger 1002 Tunis**

**Identifiant Unique : 0766923 R**

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 29 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 6 février 2020 sous le numéro 20700569 reçu numéro M010021 il a été décidé de nommer Mr Khaled Mzabi en tant que cogérant de la société pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

A été publié à RNE en date du 12/2/2020 sous le n°202011117.

2020400550SRLB2

---

**Smart Up SARL**

**I.U : 1246720W**

**CNSS : 321175-08**

Suivant procès-verbal daté du 6 février 2020, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 24 février 2020 sous le n°20801064 quittance, n°M018583, dont un exemplaire a été déposé, le 25/02/2020, au registre national des entreprises sous le n°202015100, l'assemblée générale ordinaire a désigné la société HORWATH ACF, en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2020400555SRLB2

**Ajouter deux activités et Changement d'adresse du siège social de la société**

**«AVT SONDAJ»**

**S.A.R.L : au capital de DT 100 000**

**Siège social : Cléopâtre Centre A2-7 Centre Urbain Nord**

**Matricule Fiscal : 1634311 T/A/M/000**

**CNSS : 612750-01**

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 15/01/2020 et 3/3/2020, enregistré à la recette des finances de Charguia et du Lac à Tunis, le 16/01/2020 et 6/02/2020 sous le n°20700303 et 20700891, Quittance n°M009214 et M013773 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en seul exemplaire, le 24/01/2020 et 12/02/2020 sous le n°20206032 et n°202011065, il a été décidé de :

Ajoutez deux activités à la Société comme suit :

- Forage de Puits

- Ventre d'équipement et Fournitures de Forage

Changement du siège social de la société de Cléopâtre Centre A2-7 Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis à 53-A Avenue du livre Les Berges du Lac 1053 Tunis.

2020400560SRLB2

---

**Société MICGA MODE - SARL**

**Capital : 150.000 D**

**Siège social : Centre Ennawres Bloc C n°1 Lac Tunis**

**MF : 000/M/A/0749934X**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2011 enregistré à la recette des finances le Lac le 26 mai 2011 enregistrement n°11703721 quittance n°M038219, il a été décidé ce qui suit :

Il a été décidé de renouveler le mandat du gérant pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

2020400584SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société «CHRAIT TRANSPORT»**

**Au capital social : 3.600 DT**

**Siège social : Av. Des Nations Unies Hammamet**

**MF : 1293505E/A/M/000**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 26 décembre 2019, enregistré à la recette des finances à Hammamet le 31 décembre 2019 sous le n°19806144 quittance n°M156203, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, l'affectation de ses résultats et quittance à la gérance.

2020S00246SRUB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances de Médenine le 17/02/2020 sous numéro d'enregistrement 20200592 reçu M016396. Hocine Ben Jeballah Ben Mabrouk Ellokmanie a vendu à Hssen Ben Belgacem Ben Musthapha Elmehdaoui le fonds de commerce exploité dans la vente des produits secs situé à l'avenue de 2 mai 1966 à Médenine nord avec ces éléments corporels et incorporels.

La déposition des éventuelles oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dont vingt jours à partir de cette notification.

Cette notification a été publiée au journal Echourouk de 26/02/2020.

2020T00271FCCC2

---

**Désistement de fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 14/02/2020, enregistré à la recette des finances Médenine le 19/02/2020 quittance n°M017674 n° d'enregistrement 20100655, Mme Dhiffallah Wafa demeurant au 70 cité Alcharaieha Médenine a désisté et cédé son fonds de commerce sis à cité Alcharaieha Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à commerce de parfumerie à Mr Meggais Mohamed demeurant à la cité elnour Médenine.

Toute opposition doit être signifiée à Mr Meggais Mohamed à l'adresse du fonds de commerce mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien El Chourouk du mercredi 26/02/2020.

2020T00272FCCC2

---

**Echange d'un fonds commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 14/02/2020, enregistré à la recette des finances Médenine le 14/02/2020 quittance n°M016283 n° d'enregistrement 20100590, Mr Nairi Nader demeurant à Médenine a échangé et cèdé son fonds de commerce sis à cité route de Gabès Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce de café à Mr Werguimmi Fethi demeurant à Tunis.

Toute opposition doit être signifiée à Mtr Montacer Bechir à l'adresse de son cabinet situé av 02 mai imm Lamloumi - Médenine dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien El Chourouk du mercredi 19/02/2020.

2020T00273FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Selon une argumentation équitable en date du 27/01/2020 et enregistrée à la recette des finances cité Ettadhamen le 14/02/2020 quittance n°M017818 rédigé par le maître Belgacem Ben Moussa, notaire M. Noureddine Chaouch CIN n°00432409 a fait donation à sa fille Rim Ben Noureddine Chaouch CIN n° 07431557 tous le fonds de commerce situé à Souk El Berka n°79 Tunis exploité comme bijouterie Toute opposition sera déposée à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT. Cet avis a été publié au journal Essahafa du 27/02/2020.

2020T00281FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP en date de 18/02/2020 enregistré à la recette des finances Bardo le 19/2/2020 sous le n°20200629 quittance n°14639 Mme Asma Hannachi a cédé à Mme Amna Hannachi la totalité de fonds de commerce sis à 10 rue Taher Sfar khaznadar Tunis (vente habillement à porter), les oppositions seront adressées à l'acheteuse sis à bloc 18 App 187 Elhrairia Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au jort. Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien de 29/2/2020.

2020T00287FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un acte de vente sous seing privé conclu le 17 et 18 Février 2020 enregistré à la recette des finances Ettadhamen sous le n°20200683 et quittance M019380, Mr Mostapha Ben Hsine Malki a vendu un fonds de commerce à Mme Fathia Bent Mostapha Ben Moussa qui a pour activité vente et achats des électroménagers sis à 485 Avenue 07 Novembre Cité Ettadhamen - Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées dans les 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux le quotidien et Echourouk le 28 février 2020.

2020T00288FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un acte de vente sous seing privé conclu le du 5/11/2019 enregistré à la recette des finances Ettadhamen sous le n°19204786 et quittance M0125788, Mr Fathi Ben Mostapha Amdouni a vendu un fonds de commerce à Mr Mostapha Ben Hsine Malki qui a pour activité vente et achats des matériels électroménagers sis à 499 Avenue 07 Novembre Cité Ettadhamen, Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées dans les 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux le quotidien et Echourouk le 14 février 2020.

2020T00289FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 21/02/2020, enregistré à la recette des finances du Bardo le 24/02/2020, sous le n°20200711, Quittance n°M015903, la Société «Afrah Zouhair» dont le siège est situé au Bardo Centre, Bloc 7, Boutique n°1 Le Bardo Tunis, a cédé à Monsieur Karim Feki Said le fonds de commerce non inscrit au registre national des entreprises et exploité dans la boutique n°1, Bloc 9, Bardo Centre, le Bardo Tunis, pour l'activité de coiffure pour dame et location de robes.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse de l'acquéreur sise au 6, Rue El Manama, El Menzah 8, Ariana, dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis.

Un extrait de la présente annonce a été publié au journal Echourouk du 29/2/2020.

2020T00290FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte s.s.p en date du 10/02/2020 enregistré le 10/02/2020 à Grombalia sous le n°20200461 quittance n°M012408 Madame Hichri Aman titulaire de la carte d'Identité n°01814096 sise à Grombalia a vendu à Madame Belaid Chaima C.I.N n°09752594 le fonds de commerce vente tabac et journaux sise à Espace Khaireddine Grombalia.

Les oppositions doivent parvenir dans les délais de vingt jours à partir de la date de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur sis à Espace Khaireddine Grombalia.

Annonce publiée le 26/02/2020 Journal Echourouk.

2020R00404FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Ezzahra le 19/02/2020 quittance n°M007510, enregistrement n°20200332.

Mme Souad Bt Hédi Chatti vend tout le fonds de commerce dont l'activité est la vente de Mellaoui «Sandwicher», situé au 17 rue Farhat Hached Ezzahra B. Arous à Mr Hédi B Bouich Gassam.

Toutes les oppositions devront être déposées entre les mains de l'acheteur au local de fonds de commerce sis au 17, Av Farhat Hachad Ezzahra B Arous.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk le 26/02/2020.

2020R00413FCCC2

---

**Avis**

Suivant acte sous seing privé du 14/02/2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine quittance n° M016830 Gsouri Tarak a vendu à Gsouri Ahmad Rayen la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine (Vente produit et décors de construction) les oppositions doivent être faites dans les délais entre les mains Gharsalli Zouhaier avocat avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Le présent avis a été publié aux journaux (Achourouk et Le Quotidien) le 26/02/2020 n°220/2233IP.

2020R00414FCCC2

---

**Renonciation d'un fonds de commerce**

Par un contrat de fonds de commerce, privé de 27/12/2019 enregistré à la recette des finances de Beni Khalled en date du 17/01/2020, enregistrement n°20200055 Quittance, n°M002663, Madame Amira Ben Abdl Aziz Gabsi CIN 06395496 du 30/8/2002 matricule fiscal n°07187512016A, résidente à Beni Khaled, a renoncé au profit de Madame Jouda Ben Hédi Ben Salah Ben Ghalia CIN n°07089831 du 27/9/2019 résidente à Beni Khaled, la totalité de fonds de commerce qui est une bibliothèque vente les jeux et les cadeaux sis à avenue Attijari Beni Khaled.

Cette annonce est publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien le 01 février 2020.

2020R00434FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu de contrat de vente légalisé le 24/02/2020 enregistré à la recette des finances Bizerte le 24/02/2020, sous le n°017569 quittance n°20201221 Monsieur Faycal ben Ali Ben Dhiab a vendu à monsieur Mohamed Lamine Ben Ali Ben Dhiab la totalité du fonds de commerce à l'exploitation du local sis à 60 rue 2 mars 1934 Bizerte. Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de l'acheteur à son adresse 60 rue 2 mars 1934 Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Al chourouk et le quotidien le 27/02/2020.

2020R00446FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé en date du 25/02/2020 enregistré à la recette des finances de Radés sous le n°MO14517 du 26/02/2020 et quittance n°20200517, M. Lazhar Laassadi Titulaire de la CIN° : 05769284 du 19/8/2008, a vendu à M.

Chedly Ben Salem titulaire de la CIN°03564080 du 26/4/2001, la totalité du fonds de commerce d'alimentation Générale de détails du Magasin n°1 et du Magasin n°2,

Immeuble E avec ses éléments corporels et incorporels sis à Radés Forêt. La vente comprend les éléments matériels et moraux.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur domicilié à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis est publié au journal : Le Quotidien du samedi 29/02/2020.

2020R00447FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 12/02/2020 enregistré à la recette des finances - rue Place de l'Indépendance, Sousse le 21/02/2020 n° de la quittance 10592, n° d'enregistrement 20200624 , il appert que La Sté Mes Filles, Identifiant Unique 1448751A, ayant son siège Av 20 Mars, Cité Jawhara - Sousse a vendu à Mr Nabil Ben Belgacem Hnazli, Identifiant Unique 1451294W, demeurant Cité El Mandra, Zaouiet Sousse - Sousse la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente des prêts à porter exploité dans le local sis Av 20 Mars, Cité Jawhara - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Meher Dellel Avocat prés la cour de cassation domicilié Place Farhat Hached - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La presse et Essahafa du 26/02/2020.

2020S00235FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Sousse le 5 décembre 2019 reçu M077883, n° d'enregistrement 19203491. Mme Layla Dahech CIN n°02917510 a vendu à Mr Mahmoud Berriri CIN n°09255436 le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels, moraux et exploités pour tous types de commerce, situé à la rue Al-Imem Boukhari Khezama ouest Sousse, les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été insérée au journal le Quotidien le 26 février 2020.

2020S00241FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 10/01/2020 enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 5/02/2020 quittance n°M008403 Mr Soufiene Fezani titulaire du MF n° 1095360B a vendu à Mme Hedia Sioua titulaire de la CIN n°01734013 tout le fonds de commerce représentant une boutique de prêt à porter sis à la Rue 15 Octobre 1963 Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains de Maître Mohamed Barhoumi Avocat à la cour de cassation à son étude sis à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 26/02/2020.

2020S00242FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté le 19/02/2020 et enregistré le 21/02/2020 à la recette des finances de Ksar Hellal quittance n°M012518, enregistrement n°20200351 par lequel Madame Haggi Nadia a vendu à Madame Felli Amira la totalité du fonds de commerce sis au marché central de Ksar Hellal destiné à la vente de viandes avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de Madame Haggi Nadia dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

2020S00255FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 10/12/2019 et enregistré à la recette des finances à Mahdia le 22/01/2020 n° d'enregistrement 20200195 de quittance n°4712.

Mr Mohamed Ben Hamda Ben Ibrahim Ismail titulaire de la CIN n°03909331 délivrée le 7/12/1995, vend à Fatma Bent Omer Ben Ali Ben Ayed titulaire de la CIN n°03945228, délivrée 4/6/1999, la totalité du fonds de commerce sis Avenue 02 mars 1934 tout près de la caisse nationale de la sécurité sociale Mahdia dénommé "restaurant el ons".

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur au lieu de l'exploitation du fonds dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le présent acte a été publié au journal «chorouk» le 27/2/2020.

2020S00256FCCC2

---

**Cession d'un fonds de commerce commercial**

Suite au contrat sous-seing privé daté du 14/02/2020 et enregistré à la recette des finances de Médenine en date de 14/02/2020 n° d'enregistrement 20200584, reçu

n°M016073, Mm Bou Abidia Ftima titulaire de la CIN n°03549224 du 23/3/2001 a cédé à Mm Gabsi Noura titulaire de la CIN n°13444470 du 21/02/2012 l'ensemble d'un fonds de commerce sis à la rue Ennakhil n°146 Médenine avec tous ses éléments matériels et moraux destiné au magasin prépare pour le commerce général de produits alimentaires et cosmétiques.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds sis à la rue Ennakhil n°146 Médenine.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 23/2/2020.

2020X00347FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 6/02/2020 enregistré à la recette des finances à Mareth daté le 7/02/2020 sous numéro 20200151 reçu n°M005774 Monsieur Wnissi Abdelwahed a vendu à Messieurs Zyedah Abdelkadeur et Zyedah Taoufik la totalité d'un fonds de commerce concernant une boulangerie situé au Zrig Elghandri Mareth Gabès, d'un prix de quatre-vingt milles dinars. Les oppositions seront acceptées à l'acquéreur au local même dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 15/02/2020.

2020X00353FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 27 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Chabba le 12 février 2020 sous n°20200121 quittance n°005982, Mr Kamel Ben Frej Garsallah, titulaire de passeport n°k720234 a vendu à Mr Ali Ben Mohamed Ben Belkasem Garbi titulaire de la CIN n°03908480 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sise au local situé à la zone commerciale à Chabba Mahdia, de vente des pièces autos.

Toutes oppositions doivent être adressées au domicile de l'acheteur à la zone commerciale à Chabba Mahdia, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis Journal Officiel.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 26/2/2020.

2020X00358FCCC2

---

**Avis**

Suivant location d'un acte sous seing privé du 6/02/2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 11/02/2020 quittance n°M012885 Harmassi Tawfik a vendu à Harmassi Iheb. La totalité du fonds de commerce situé à l'avenue cité Fatah Kasserine les oppositions doivent être faites dans les délais entre les mains de Maître Garsalli Zouhaier. Le présent avis a été publié aux journaux (Achourouk) et Le Quotidien le 15/02/2020 n°IP0220/1814.

2020X00365FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances route Tunis Sfax le 25-02-2020 sous numéro 20200603 quittance n°M019472 rédigé par Maître Mohamed Mrabet avocat Sfax, Mr Ben Zeyed Nathir CIN 11028422 du 3-5-2011, demeurant à route Saltnia km 4 Sfax, identifiant unique 1649773 Z a vendu à Mr Sallemi Tarek CIN°08792912 du 11-3-2011, demeurant à 11 Octobre n°41 Gremda Sfax, la totalité du fonds de commerce sis au local situé à route Saltnia km 8 -3071 Sfax Est Sfax, exploité en tant que café (catégorie 1).

Les oppositions se font entre les mains Maître Mohamed Mrabet, demeurant à immeuble Palmarium 3 bloc D 1er étage Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Le domicile élu dans le ressort du tribunal est route Saltnia km 8-3071 Sfax Est Sfax.

Cette annonce a été publiée le 27-02-2020 au journal Echourouk et au journal Le Quotidien.

2020X00368FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé vu pour l'égalisation de signature le 20 et 21/02/2020 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 21/02/2020 quittance n°M007240 enregistrement n°20200952, Madame Chrif Marwa Ben Mohamed Elhadi a vendu à Madame Chrif Khadija Ben Mohamed Taher la totalité du fonds de commerce; exploité actuellement pour la vente de prêt-à-porter et de cosmétique, situé au local rue El yasseminne Elassela Gafsa, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute apposition doit être signifiée à l'adresse de l'avocate maître Tabbassi Houcine Ben Mohamed situé à Rue Med Ali Zitouni Gafsa dans les 20 jours à partir de la publication au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» du 23/02/2020.

2020X00369FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 25/02/2020 quittance M016261 n° d'enregistrement 20200827 Mm Ktari Mouna CIN n°08768159, a vendu à Mme Mtibaa Marwa titulaire de la CIN n°08898516 la totalité du fonds de commerce exploité local pour vente lunette médicale et solaire sise à Route de Mharza km 3 immeuble Nesrine n°4 Sfax les oppositions doivent être envoyées au cabinet du rédacteur du contrat de vente maître Gargouri Nabila rue Alain safari n°13 belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel, cet avis a été publié au journal quotidien «Essabeh» le 27/02/2020.

2020X00378FCCC2

---

**Donation d'un fonds commerce**

Par acte de donation de fonds de commerce traité par maître Tarek Mansour et son assesseur notaire à Gafsa en date du 10 février 2020 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 20 février 2020, le donneur Mr Mohamed Ben Elhadi Ben Mohamed Abid à son épouse Mme Madiha Bent Mahmoud Ben Gharbia la totalité du fonds de commerce du local destiné restaurant situé rue de Massacre Anciennes Gafsa, et tous les éléments matériels et moraux, les oppositions seront acceptées entre les mains de Mme Madiha Ben Gharbia à son domicile du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée à "Chourouk" et "Le Quotidien" le 29/2/2020.

2020X00380FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé en date le 17/02/2020 enregistré à la recette des finances Abou Kassem Echebbi Sfax sous le n°20200701 quittance n°M020100 rédigée par maître Mounira Ben Bey Rue Hafouze Immeuble Anis Sfax.

Mr Sami Drira vend la Totalité du fonds de commerce exploité du local sis à «Souk El massakaf» Beb Jebli Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels par un prix de (20.000.000) pour la vente des vêtements prêts à Monsieur Sellami Mohamed.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de l'acheteur qui a choisi l'adresse du fonds de commerce pour recevoir les oppositions dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

2020X00382FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte sous seing privé daté du 19/02/2020 à la municipalité de Jebeniana enregistré à la recette des finances sise à Jebeniana numéro de quittance n°M009498 numéro d'enregistrement 20200264 monsieur Mounir Ben Mohamed Alouane propriétaire du fonds de commerce a vendu la totalité du fonds de commerce situé à la rue de Elhencha Jebeniana gouvernorat de Sfax avec ses éléments incorporels et matériels nommé destiné à la vente des vêtements utiliser à madame Kawther Ben Mohamed Elbahri.

Toutes les oppositions seront déposées chez l'acheteur au local sis à la rue Elhencha Jebeniana pendant un délai de vingt jours après sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh du 22/02/2020 page 13.

2020X00383FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Eu vertu d'un contrat écrit par l'avocat Ghazwani Salah (Mf983371) daté du 13/12/2019 enregistré le 18/02/2020 (recette des finances Qasr Saeed), quittance M011013, enregistrement : 20200219, Monsieur Mustafa Ben Ammar (adresse, im : n°9, 1er étage, App n°3, Alromana I, Ibn Khaldoun, Tunisie) a vendu au profit de madame Ayda Aroum (adresse 19 rue Bashir Al-Rahhal Qasr Saeed, Tunis) le Fonds commercial du café appelé "Mosaïque", (adresse : numéro 02, rue Dr Materi, cité Ibn Sina, Qasr Saeed 02, Tunisie)

Les oppositions seront acceptées par l'avocat susmentionné, à l'adresse 42 rue El Hadi Chaker Tunis, 1er étage, BI, dans 20 jours, à compter de la publication de cette annonce. La vente de fonds commercial a été annoncée dans le journal Al-Shorouk le 26/02/2020.

2020400548FCCC2

---

**Avis**

Par acte sous seing privé du 19/02/2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 20/02/2020 quittance n°M016435 Mr Gharsalli Adel a vendu à Abidi Mosbah la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue 14 Janvier Kasserine, les oppositions doivent être faites dans les délais entre les mains de Maître Gharsalli Zouhaier.

Le présent avis a été publié aux journaux (Achourouk) et Le Quotidien le 23/02/2020 n°IP120/00652.

2020400556FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé le 20/02/2020, enregistré à la recette des finances Ben Arous le 20/02/2020, quittance n°M11937, enregistrement n°20200637, Mohamed Soukrani a vendu à Mohamed Maatoug le fonds de commerce exploité- Salon de thé- sis au n°02 rue Essahel Ben Arous.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, chez l'avocate Maître Ezzine Najla, son bureau sis à 12 avenue de la Liberté Tunis, cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien datés le 26/02/2020.

2020400558FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat sous seing privé du 13/01/2020, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 28/1/2020 sous le numéro 20206547, reçu n°13691, Mme Hbiba Ben Mbarek, demeurant au 54, rue Beirut. Le Bardo,Tunis, a vendu à Mr Khlil Zinkri, demeurant au 18 rue Les Montagnes, Rades Milaha, Ben Arous, tout le fonds de commerce, sis à la rue Hédi Chaker, près de l'imprimerie Ben Mahmoud, La Marsa, Tunis. Les oppositions se font au cabinet de maître Rachid Bouchaddakh, bur 7/3, Im. Narcisse, Av. du Japon, Montplaisir, Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de cette publication. Cette vente a été publiée au journal Alchourouk du 25/2/2020.

2020400561FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP du 7 février 2020 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 13 Février 2020 quittance n°M013981 enregistrement n°20200663, Mr Saber Aouadi demeurant au 41 rue du musée Nouvelle Médina Ben Arous a cédé à Mr Hichem Ben Younes demeurant à la rue de Sfax cité de la banque Mégrine Ben Arous, le fonds de commerce d'une agence de publicité, divers services et Photocopie sis à la rue Arbi Zarouk Mégrine Ben Arous.

Les oppositions doivent parvenir au cabinet de la société d'Avocats conseil assistance et contentieux CAC passage Lac houngze prolongement rue Lac Victoria les Berges du Lac dans les 20 jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Assabah du 19/02/2020.

2020400563FCCC2

---

**Donation d'un fonds commercial**

En vertu d'un acte en deux copies enregistré à la recette des finances Raoued carte du mutation n°26 à la date du 19/02/2020 quittance n°018166 auprès des notaires Sihem Nahdi et Abdlahmid Ataia. Ils ont effectué la donation Sabri Kouki Aouatef Kouki Zouhair Kouki Ali Kouki et Aida Kouki de toutes leurs parts du fonds commercial sis à 3 rue Ennkhilet Ariana nord exploité comme café catégorie 1 identifiant unique 315742F à la propriété de leur héritier Sadok Kouki à leur mère Salouha Kouki.

2020400572FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Raoued le 7/02/2020 (Quittance MO30628), Mr Hichem Huimli a vendu à Mme Houda Frigi la totalité du fonds de commerce sis au local situé à 1 rue Elasil cité Elghazela Ariana moyennant le prix de 4.000.d.000. Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 21/02/2020. Toute opposition sera faite auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2020400579FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un contrat en date de 29/03/2018 enregistrée à la recette des finances de La Marsa le 3/12/2018 quittance n°141409 enregistrement n°18206525 Mr. Aissa Souidene titulaire de la c.i.n, n°13212034 a vendu à Mr. Adel El Hadj titulaire de la c.i.n. n°04598506 un fonds de commerce d'un magasin pour la vente des fruits secs, sis au 04 rue de la République Sidi Daoued Marsa.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 4 mars 2020.

2020400580FCCC2

---

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte sous seing privé, signé légalisé le 10/9/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 24/9/2019 sous le numéro 14302183 quittance n°MO50158 monsieur Abdelhafidh Ben Ghorbel a loué sous la forme de gérance libre à monsieur Ayachi Berkaoui, la totalité

des fonds de commerce (résidence pizzeria et café) due à l'exploitation du local sis à la zone touristique Djerba Midoun devant hôtel Isis.

Cette annonce a été publiée au journal Quotidien «Assabah» en date du 23/01/2020.

2020T00275FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P enregistré le 13/6/2018 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°66811, enregistrement n°18303950 monsieur Mouhamed Nadir Riahi a loué à Madame Fouzia Ghezail, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis au 10, Avenue Farhat Hached, le Kram, Tunis et ce pour une durée de trois années renouvelables commençant le 01/6/2018, publié aux journaux Echourouk le 25/02/2020 et le Quotidien le 25/02/2020.

2020R00407FCCC3

---

**Résiliation d'un contrat de location gérance libre**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Yasminet le 12/02/2020, sous le n°20300432, quittance n°M008163, Mr Kharrat Wassim, titulaire de la CIN n°07053322 a résilié le contrat de location gérance libre signé avec Mme Karima Amar épouse Mohamed Zimni titulaire de la CIN n° 06413473 (Registre de commerce n° A024452016 et identifiant unique n° 10142710), sis à 2 Rue Kairouan BA3 complexe Hichem 2 Nouvelle Médina III Ben Arous.

Cet avis a été publié le 26/02/2020 aux quotidiens «Chourouk» et «le Quotidien».

2020R00410FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé du 17/02/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse sous le numéro 2034409 reçu n°MO10340, Monsieur Mohamed Fejji gérant de la société "Dorra" a donné à titre de location en gérance libre à Mme Rahma Bouazzi, le fonds de commerce du local commercial n°28 sis au complexe commercial "Salwa city" Avenue 14 janvier, Sousse pour l'exploiter en un centre de beauté" esthétique et soin du visage" et ceci pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction, du 1er mars 2020 et prendra fin le 28/02/2021.

2020S00233FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé de 27 août 2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandy le 12 septembre 2019, quittance n°90896, n° d'enregistrement 19304180 madame Meryem Ben Moncef Ben Taieb Daizi, CIN n°05468477 donne à titre de location d'un fonds de commerce à Monsieur Hamza Ben Bouraoui Zenati CIN n°06963136 son fonds de commerce sis à n°2 Rue de Marseille Tunis avec ses éléments moraux et matériels pour une période de trois ans à partir du 01 septembre 2019 jusqu'au 31 Août 2022.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de publication de cet avis au JORT.

2020S00239FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

**"Gérance Libre"**

Suivant acte SSP en date du 17/01/2018, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf à Sousse le 5/02/2018 sous n°18300344 Quittance n°M009969. Mr Amor El Falah, titulaire de la CIN n° 07568448, et demeurant à 15 Rue Ibn Rachik Sousse, a loué à Mr Tarek Mtiraoui, titulaire de la CIN n°05510390, totalité du fonds de commerce du local destiné Artisanat, (MF : 076522Q) sise à n°18 Rue des Bouchiers - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de un an renouvelable à partir du 17/01/2018 et finissant le 16/01/2019.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00259FCCC3

---

**Acte de Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé en date du 27-01-2020 enregistré à la recette des Finances le 28-01-2020 quittance numéro M010078, sous enregistrement : 20300356 à TATAOUINE, Monsieur FITTOURI ABDESSALEM loué à Monsieur BOUDHHIR DHAOU la totalité du fonds de commerce, ses éléments morals et matériels exploite comme restaurant « CASTELLO », local sis au rue AHMED TLILI TATAOUINE.

Cet avis est publié au journal CHOUROUK le 12-02-2020.

2020X00370FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Avis**

**Syndic des copropriétaires de la Résidence «La Lavande»**

En vertu du procès-verbal de la deuxième assemblée générale extraordinaire et obligeante du syndic de la Résidence la «Lavande» située à l'avenue el Fol au Jardin el Menzah2 (Délégation de Mnihla-Gouvernorat de l'Ariana); tenue le 18 juillet 2019 et enregistrée à la recette des finances de cité Tadhamen le 12 Septembre 2019 sous le numéro 1970333, quittance M095399 et déposé à la municipalité de Mnihla le 16 décembre 2019, le Syndic des copropriétaires de la Résidence «La Lavande» a été constitué :

Le bureau dudit syndic est composé de :

- Ayedi Hacene : Président du Syndic.

- Touayi Mustapha : Trésorier du Syndic.

- Hamdou Tarak, Ben Amor Alaa, Ben Naoui Bouzid et Fourti Kamel : Membres du bureau.

2020T00277APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Développement touristique et préservation du patrimoine.

Siège : 6 rue Habib Bourguiba, Bâtiment Al-Anwar. Premier étage, Kasserine 1200 Tunisie.

Objet : Développement de la culture et du tourisme

Objectifs : Contribuer à soutenir le développement local sur les plans économique, social et culturel.

- Contribuer à la préservation et à l'effort de faire progresser les arts traditionnels et la division originale et ancienne

- Contribuer à la promotion et à la sensibilisation du tourisme local et insister sur la nécessité de le développer en coopération avec les autorités compétentes.

- Travailler à faire la lumière sur divers aspects du patrimoine artistique tunisien et à le présenter. Coopérer avec les associations et la société civile et établir des partenariats.

Président de l'association : Safwa Bouazi

Secrétaire général : Saleh Bouazzi

Trésorière : Amel Bouazzi.

2020T00282APSF1

---

**Constitution d'une amicale**

**Amicale des agents du centre universitaire d'animation culturelle et sportive de Béja**

Titre de l'association : Amicale des agents du centre universitaire d'animation culturelle et sportive de Béja.

Local : BP 375 cité Maabed Ibn Abbas Sidi Frej Béja 9000.

Sujet : Social, culturel, divertissement.

Objectifs :

- Renforcer et consolider les relations d'amitiés entre ses adhérents et les associations similaires.

- Organiser des workshops et des activités civiles au profit de ses adhérents.

- Oeuvrer pour le développement et l'amélioration des connaissances professionnelles et générales de ses adhérents.

- Organiser des activités culturelles sociales et de loisir.

Fondateurs :

- Président : Saleh Rebehi

- Secrétaire Général : Chaker Yahmadi

- Trésorier : Ridha Jabri.

2020R00418APSF1

---

**Constitution d'une association sportive**

Nom de l'association : Association Aousja de Pétanque

Siège de l'association : 12 rue du 2 Mars Aousja 7014

Le président : Kilani Ben Mustapha

Membres :

Bessem Manoubi : Secrétaire général

Mounir Louati : Trésorier.

Objectifs de l'association : L'association vise à former et encadrer la jeunesse, à encourager et à développer leurs capacités techniques et à la faire progresser au plus haut niveau dans le sport de pétanque.

Tél : 58 388 128

2020R00429APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association tunisienne de la culture et du divertissement

Siège social : 26 Rue Jamel Abdenaser 1000 R2 Tunis.

Objectifs :

- Contribuer à la diffusion de la culture éducative dans les familles tunisiennes

- Contribuer au développement et à l'enrichissement des activités récréatives au sein de la communauté

- S'efforcer de diffuser la culture du dialogue, d'accepter la différence et de résister à la violence de toutes sortes

- Ouverture à l'autre et pratique du travail participatif

Membres :

- Président : Hamza Rezeg

- Secrétaire générale : Fathia Rjab

- Trésorière : Olfa Boukari.

2020R00430APSF1

---

**Constitution d'une amicale**

Nom : Amicale des ouvriers et employés du foyer universitaire route de l'Aéroport.

Adresse : foyer universitaire route de l'Aéroport.

Objectifs :

- Apportez les liens d'amour, de coopération et de communication entre le personnel et les ouvriers du foyer

- Honorer les ouvriers et les employés du foyer du jour au lendemain

- Fournir une aide financière à l'occasion au profit du personnel de nuit et des membres de l'amicale

- Organiser des activités culturelles au profit les ouvriers et des employés.

Membres :

- Le président : Othman Noura

- Trésorier : Rejeb Sameh

- le secrétaire général : Mhdebi Mohamed.

2020R00435APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Actifs sans frontières.

Siège social : Maison de jeune M'Saken

Objet : Général

Objectifs : Contribuer aux activités environnementales éducatives et culturelles.

Président : Fatma Ben Cheikh

Secrétaire général : Habib Baya

Trésorière : Moufida Ben Abdallah.

2020S00236APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association El Amel Handicapés Cherarda

Objet : Social

But : Développement et soutien des handicapés

Siège : Cité El Coucha - Cherarda 3116 Kairouan

N° Déclaration et date : RR281765395TN en date du 7/01/2020

Président : Massaoudi Rafik

Secrétaire Général : Massaoudi Mohamed Zid

Trésorière : Massaoudi Thouraya.

2020S00240APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Club d'Equitation Bahya de Sousse.

Objet : Sportif

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport d'équitation

Siège : Route principale Kalaa Kebira

Correspondance : N°1252 du 25/02/2020

Dossier : N° 48-01/2020

Président : Jakob Gigliola

Secrétaire Général : Maher Ghammari

Trésorier : Ali Ben Abdessalem.

2020S00243APSF1

---

**Création d'un syndic des propriétaires**

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 23/02/2020, déposé à la municipalité de Chott Mériam le 26/02/2020, il a été mentionné la création du syndic et l'élection de comité du syndic des propriétaires de la résidence «M'PARADISE», sise à Route Touristique Oued Brahem 4042 Chott Meriem - Sousse et qui se compose de :

Président : Mr Fekih Nabil

Secrétaire général : Mi Ben Abdallal Samir

Trésorier : Mr Elyatim Brahim.

2020S00249APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association de l'Institut Supérieur des Etudes Technologique à Kairouan

Objet : Sportif et de loisir.

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport de Football (Sport et Travail).

Siège : Institut Supérieur des Etudes Technologique à Kairouan

Correspondance : N°406 du 14/02/2020

Président : Nafaa Labibe

Vice-Président : Mohamed Whabi

Secrétaire Général : Mongi Otay

Trésorier : Walid Saad.

2020S00250APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association de Développement de l'Equitation à Sidi Zid Souassi

Objet : Sportif

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport d'équitation.

Siège : Local Mohamed Salah Bouzaiene - Bzainia- Sidi Zid - Souassi 5134 Mahdia

Correspondance : n°0795 du 24/02/2020

Président : Mohamed Salah Bouzaiene

Secrétaire Général : Abada Bouzaiene.

Trésorier : Mohamed Fadhel Ifa.

2020S00251APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association de La Chebba de Badminton

Catégorie : Sportive

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport de Badminton

Siège : Maison Mohamed Amor- Rue Kerkena - El Hratla - Chebba 5170 Mahdia

Correspondance : N°0794 du 24/02/2020

Président : Kadhem Arbi

Secrétaire Général : Khalil Arbi

Trésorière : Sabrine Tlili.

2020S00254APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association sportive de Gremda

Siège social : Route Lafrane km. 6. Merkez Ben Omar 3093 Sfax.

Les objectifs de l'association :

- Permettre aux élèves de pratiquer les activités physiques et sportives, en compétition ou non, afin de favoriser leur épanouissement.

- Amener les adhérents de l'association à véhiculer une image positive et dynamique de leur établissement à l'extérieur qu'à l'intérieur.

- Responsabiliser les élèves au sein de l'organisation et du fonctionnement de l'association sportive.

- Améliorer des niveaux de pratiques dans les activités sportives proposées, sur les plans tactiques et techniques.

- Permettre aux élèves d'optimiser leur niveau de pratique pour les activités communes de l'association sportive.

Les membres de l'association :

Président : Sami Abdennadher.

Secrétaire général : Kamel Baklouti.

Trésorier : Mohamed Siala

Ordre : N°240 délivré par le commissaire régional de la jeunesse et du sport de Sfax, le 17 janvier 2020.

2020X00343APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Mon école est mon avenir

Siège : Cité Al-Zuhur al-Metlaoui

Objectif : Contribuer à l'avancement du secteur de l'éducation

Extrait du procès-verbal numéro 4219 daté du : 25/12/2019.

Composition :

- Faten Jwadi

- Hamza Jaffel

- Omar Jdiddi

- Elaid Kalthoum.

2020X00357APSF1

---

**Syndicat des copropriétaires de la résidence KHADIJA**

**Sis à route de Tunis Km 2 - Sfax**

En vertu du PV de l'AGC de la résidence KHADIJA, du 28 décembre 2019, enregistré à la recette des finances le 31 janvier 2020, sous le n°20700323, quittance M011160, le syndicat des copropriétaires de la résidence KHADIJA est constitué, sis à route de Tunis Km 2, Sfax. Et en vertu dudit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mme Douib Faiza Ep Maalej : Présidente de syndicat

- Mme Kammoun Hela : Trésorière

- Mr Jammoussi Chokri : Membre

L'AGC a ratifié la procuration de Mme Douib Faiza Ep Maalej à Mr Maalej Samir, pour gérer le syndicat des copropriétaires. Le syndicat des copropriétaires de la résidence KHADIJA entame ses travaux officiellement le 01 janvier 2020.

2020X00360APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association "Mondroit"

Siège social : Cité Al Amal - Menzel Bouziane

Objectifs : établir les principes des droits de l'homme et aide matérielle et morale aux sindh portés disparus.

PV de constat n°24855 du 18/01/2019.

Membres :

Al Hashemi Ben Ali Azhar Soleimani : Président

Al Taif Bin Al Amin Hamdi : Secrétaire Général

Saliha Bin Mohamed Benjido : Trésorière.

2020X00364APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association Sportive Hazag

Siège : Hazag Route Elouza en face la Municipalité Hazag Elouza

- Objet : Sportif Divertissant

- Reçu : N°901 du 25/02/2020

- Organisme Fondateur : Wajih Garrach, Wael Ben Ali.

2020X00377APSF1

---

**Constitution d'une association sportive**

Nom de l'association : Association des mines sportives de Om Al-Arayes

Le siège de l'association : Cité El Mahata Om Al-Arayes

Le sujet et les objectifs de l'association : Il s'agit d'une association sportive active au sein du championnat sportif de mini football et qui vise à stimuler et encadrer les jeunes dans le sport du mini football.

Le président de l'Association : M. Hassen Mabrouki

Vice-président de l'Association : M. Ibrahim Issawi

Trésorier : M. Ibrahim Al-Bakry

Secrétaire général : M. Mahfoudh Barhoumi

Responsable des médias : M. Iyadh Mal.

2020X00384APSF1

---

**Constitution d'une association**

L'amicale a été constituée sous le nom de Amicale du foyer universitaire el Menzeh Av 10 décembre n°28.

Objectif :

- Renforcer les lieux entre les employés

- Honorer les agents et leurs enfants élite

- S'occuper des affaires sociales des employés.

Présidente de l'amicale : Wided Ben Sedrine

Secrétaire générale : Asma Ghuidaoui

Trésorier : Fathi Souidi.

2020400532APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination de l'association :

Association Tunisie volontariat et objectifs des Nations Unies pour le développement

Adresse : Dar El Osra 2 rue du lycée El Menzah VI

Objet : Association Culturelle, Sociale, économique et environnementale

Secrétaire Général : Ameur Jridi

Trésorier : Mustapha Jemmeli.

2020400538APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association des vétérans de l'Union Sportive de Bousalem

Siège : Immeuble Sellami, 14 Avenue Mohamed Ali, Bousalem

Objet : Association de divertissement socioculturelle

Bon de dépôt : N°01/101 daté du 12 décembre 2019.

Buts : la fraternité et la solidarité entre tous les anciens joueurs des différentes catégories de l'Union Sportive de Bousalem, développement de la pensée sportive et consolider les principes d'amitié et d'amour entre les membres de l'équipe et sa pratique, tout type de soutient envers les anciens joueurs, la contribution au développement des relations d'amitié et de fraternité avec d'autres équipes sportives.

Président de l'association : Sakouhi Amir

Président d'honneur : Sellami Abdelkarim

Secrétaire général : Torchani Amine

Trésorier : Hamdi Haickel

Porte parole officiel : Mahmoudi Chiraz

2020400551APSF1

---

**Création d'un syndicat des propriétaires de l'immeuble «Les Tulipes» -**

**Cité Ennasr 2**

En vertu du P.V de l'assemblée constitutive du syndicat des propriétaires de l'Immeuble «Les Tulipes» - sise à Cité Ennasr 2 - Ariana en date du 15/7/2019 enregistré à la recette des finances sous le numéro 138582 le 22/10/2019, il a été mentionné la création du syndicat et l'élection de comité composé de :

Président : Samir Ben Abda

Trésorier : Mohamed Hajji

Membres : Ahmed Anis Haouari et Abdelkarim Bradai.

2020400568APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : NOUS TOUS

Siège social : 01 Impasse Ammar Dakhlaoui Sidi Boussaid

Président : Leonardi Grazia

Secrétaire général : Sergio Edigio Criscuoli

Trésorière : Nour Elhouda Dendani.

Objectifs :

- Contribuer à la protection de l'environnement

- Contribuer à la consécration et à la consolidation des droits sociaux et civils et Mettre en œuvre les principes de la démocratie participative

- Contribuer à promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes dans l'économie sociale nationale, locale et régionale.

2020400570APSF1

---

**Constitution d'un syndic de propriétaire**

En vertu d'un procès-verbal enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 9/11/2017 sous le n°17804895, quittance n°72175, il a été constitué un syndic des propriétaires de la résidence LE BEAU SITE situé à El Nasr 2.

Monsieur Daboussi Nabil a été élu comme président du syndic et Monsieur Jouini Imed comme trésorier.

2020400585APSF1

## Homologation de résolutions

**Nomination d'un nouveau Syndic**

**Syndic Immeuble Borj El Hana Nouvelle Ariana**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 26/01/2020 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 18/02/2020 sous le n°20700889 la nomination du nouveau syndic.

Président : Mohamed Moncef Trabelsi

Secrétaire général : Othmene Nahari

Trésorier : Mohamed Mahfoudh.

2020T00269APSF2

---

**Jeunesse Sportive Metouinne**

Suivant procès-verbal extraordinaire en date du 7/02/2020 enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 20/02/2020 sous le n°20700444 les statuts de l'association Jeunesse Sportive Metouinne a été approuvés.

2020T00274APSF2

---

**Syndic des Copropriétaire Résidence IMEN3 la Soukra**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Syndic des copropriétaires de la «Résidence IMEN3» la Soukra enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 24/6/2019, sous n°19701576, quittance n°M049287, et compte tenu du procès-verbal de la réunion du comité syndical enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 29/10/2019, sous n°19707596 quittance n°118242 et conformément à la décision de la municipalité deSoukra du 27/12/2019 sous n°5449, il a été décidé :

1- Election des membres du nouveau comité syndical et répartition des postes comme suit :

- Monsieur Touhami Gtat : Président.

- Mme Naima Mdaffer épouse Sellami : Trésorière.

- Monsieur Adel Chabchoub : Membre.

2- Augmentation de la cotisation mensuelle de 35 dinars à 45 dinars.

3. Continuer de procéder par signature conjointe entre le président et la trésorière du comité pour gérer toutes les opérations relatives au compte Bancaire ouvert au nom du Syndic de la résidence IMEN3 auprès de l'Arab Tunisian Bank agence Soukra.

2020T00279APSF2

---

**Nomination d'un nouveau Syndic**

**Syndic Immeuble Chelayfa - Mahdia**

Sur la base de l'arrêté du président de la commune de Mahdia n°6903 du 3/9/2018 et suivant procès-verbal de l'assemblée générale enregistré à la recette des finances de Mahdia le 27/08/2018 sous le n°18702762 quittance n°43168 la nomination d'un nouveau syndic immeuble Chelayfa sis avenue 02 Mars 1934 en face de la délégation régionale de l'éducation de Mahdia

Président : Amir Fredj.

Trésorier : Mohamed Hédi Fredj.

2020T00280APSF2

---

**Election du syndic des copropriétaires**

**Narjes 2 l'Aouina**

Suivant le PV de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires Narjes 2 sis avenue Mongi Slim l'Aouina, tenu le 24 janvier 2020 et enregistré à la recette des finances la Goulette, sous numéro 20700879, quittance numéro 161150; un nouveau comité de copropriétaires de syndic la résidence Narjes 2 a été élu, dont les membres sont :

- Mr Mohamed Mzoughi : Président

- Mr Bessem Kilani : Secrétaire général

- Mr Ahmed Frikha : Trésorier

- Mr Safouen Somai : Membre

- Mr Nizar Guizani : Membre.

2020T00286APSF2

---

**Syndic des copropriétaires de la Résidence Omrane 2083 cité Gazalla Ariana**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du 19/9/2019 enregistré à la recette des finances de Raoued sous le n°19704274 quittance n°M105523, il a été décidé comme suit :

- Nomination de Mme Zeineb Tatar : Présidente de Syndic

- Mr Ahmed Sahli : Trésorier.

2020R00437APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques (adjudication)**

**Juris affaires : AVOCATS & CONSEILS**

**Maître Med Slim Bouderbala**

**Tél : 71 256 751**

**45 Rue Ali Dargouth, 1001 Tunis**

**www.jurisaffaires.tn**

1/ Partie poursuivante :

- Sadok Touati, tunisien, CIN 00047251

- Salem Touati, tunisien, CIN 05149716 demeurants au N°47 rue Kamel Atatürk cité el wifak Fouchana.

Partie saisie :

Neila Touati, tunisienne, CIN 00270378, demeurant au 27 cité Elssaada Bir Kassaa Ben Arous.

2/ Héritiers Khemaies Touati :

- Sa veuve Khéra Ben Farhat ;

- Ses enfants majeurs: Walid, Bochra, Aida, Assia et Amal;

Tous de Nationalité Tunisienne demeurants à la cité Essada, n°27, Bir Kassaa, Ben Arous

- Saida Touati, tunisienne, CIN 00124157, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité erriadh Fouchana.

- Hager Touati, tunisienne, CIN 07138425, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité erriadh Fouchana.

- Sofiane Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité erriadh Fouchana.

- Sondess Touati, tunisienne, N° CIN inconnu, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité erriadh Fouchana.

- Zohra Ouerchfani veuve Hédi Touati, tunisienne, CIN 00855043, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous.

- Riadh Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous.

- Lassad Touati, Tunisien, n° CIN inconnu demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous.

- Foued Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous.

- Hend Touati veuve Slaheddine Touati, tunisienne, CIN 05165162, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Marouane Touati, tunisien, n° CIN 07188542, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Kais Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Chaima Touati, tunisienne, n° CIN 07230770, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Leila Touati, tunisienne, n° CIN inconnu, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

3/ Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala, avocat associé de la société Juris Affaires : Avocats & Conseils MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis, 1001.

4/ Immeuble à vendre :

La totalité de l'immeuble immatriculé sous le n°8722 Ben Arous dénommé «ASSADA61» d'une superficie totale de 393 mètres carrés situé au nord de la route régionale n°33 à l'ouest de l'avenue Habib Bourguiba exactement à la rue Assada n°27 cité el Essken Bir El Kassaa Ben Arous composé de 04 bâtiments tels que décrits ci-dessous :

1/ Situé à l'extrême sud de l'immeuble ayant un accès situé au nord en passant par le jardin composé d'un séjour, d'une cuisine, un WC et 04 chambres d'une superficie couverte de 110 mètres carrés.

2/ Situé au nord et en parallèle du 1er bâtiment, ayant un accès à l'est et en passant par le jardin composé d'un séjour, cuisine, WC, salle de bain et 2 chambres d'une superficie couverte de 71 mètres carrés.

3/ C'est un bâtiment composé de deux parties : une partie nord-ouest composée de deux chambres et une autre sud-ouest composée d'une chambre et d'un WC ; le bâtiment est d'une superficie couverte de 521 mètres carrés.

5/ Mise à prix : trois cents vingt-trois mille et huit cents dinars.

6/ Date et lieu de la vente : Le jeudi 26 mars 2020 (26/3/2020) à partir de 9h devant la chambre des criées du TPI de Ben Arous.

7/ Visite de l'immeuble : Tous les jours à horaires administratifs sans aucune restriction.

2020T00270VEPA1

---

**Avis d'adjudication**

**Maître Ben Smail Ferid**

**Avocat près la cour de cassation**

**MF : 280302T/A/P/000**

Créancier saisissant : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, établissement public à caractère non administratif non inscrit au registre du commerce sis au bureau régional de Bizerte.

Parties saisies : Société RIMAR, maintenance et prestation de service, SARL, RC n°B1116281997 déposé au tribunal de première instance de Bizerte, sise à la Zone Industrielle Route Nationale n°8-7080 Menzel Jemil - Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Ben Smail Ferid, avocat près de la cour de cassation, 5 rue Mohamed Ali 7000 Bizerte.

Immeuble objet de la saisie : L'immeuble objet de la présente saisie correspond à des parties indivises revenant à la société saisie et estimées à 63276 parties de la totalité du TF n°41030 Bizerte dit «Habib 53», sis à Bizerte au bord de la RN n°8 entre Menzel Jemil et Tunis, dont la superficie totale est égale à 302230 m², limitée du coté Nord par un terrain nu auprès de l'usine SICOFRIP, du coté EST par un terrain nu parcelle

n°22 du T.F n°8897, du coté Ouest par la RN n°8, du coté Sud par la société SOVALOX, les parties indivises comportent une usine d'une superficie égale à 5110m² composée de bureaux à deux étages de 420 m², d'une 1ère succursale de 1394 m², d'une 2ème succursale de 317m² et d'une 3ème succursale de 165 m². Le lot adjacent est de 58166 m² et comporte un dépôt de 268 m².

La société RIMAR est devenue propriétaire de l'immeuble sus cité en vertu de :

- Contrat de vente conclu entre elle et Mr Ammar Masoudi enregistré à la R.F de Menzel Jemil le 28-7-2006 quittance n°M013337 enregistrement n°06101131 immatriculé au registre foncier du TF n°41030 Bizerte vol n°07/3 n°1689.

- Contrat de vente conclu entre elle et Mr Mounir Ben Abda enregistré le 24-07-2008 page n°14320 colonne n°08100861, immatriculé au registre foncier du TF n°41030 Bizerte le 24-7-2008 vol n°3/2008 n°2847.

- Contrat de vente conclu entre elle et Mme Chalbia Sayedi enregistré le 24-7-2008, page n°14322 colonne n°08100862, immatriculé au registre foncier du TF n°41030 Bizerte le 24-7-2008 vol n°3/2008 n°2848.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 2 119.340DT, 000.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Bizerte sis à quai Tarek Ibn Zied Bizerte, et celle mardi 31 mars 2020 (31-3-2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : l'immeuble peut être visité tous les jours HB et toute personne intéressée peut accéder au cahier des charges chez l'Avocat poursuivant Maître Ben Smail Férid ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Bizerte.

La vente aux enchères sera au profit du plus offrant et ce par office d'Avocat après consignation du tiers de la mise à prix à la CDC ou présentation d'un chèque certifié ou garantie bancaire à l'exclusion du créancier poursuivant et tout étranger doit obtenir une autorisation du Gouverneur de Bizerte.

2020T00278VEPA1

---

**Vente immobilière**

1) Poursuivant : Latifa Bent Hassen Khélifi demeurant Rue Abou Doulama El Menchia - Kairouan ville (créancière).

2) Partie saisie : Abdallah Ben Mohamed Hammami demeurant au lotissement de la coopérative de transformation des laines Zitoune El Hammami El Menchia Kairouan ville (Débiteur)

3) Avocat chargé de la poursuite : Maître Farhat Tamzini, Avocat prés de la cour de cassation dont l'étude est située à la rue du 2 Mars 1934 Kairouan.

4) Immeubles saisis : Deux garages sis à l'adresse du débiteur ouvrant vers le nord séparés par le domicile du débiteur. Le premier garage est d'une longueur de 6 mètres et d'une largeur de 4 mètres. Il est limité aux côtés sud et ouest par le domicile du débiteur. Le deuxième garage est d'une longueur de 4 mètres et d'une largeur de 2 mètres il est limité au sud, à l'ouest par le reste de la propriété du débiteur et à l'est par des escaliers menant au premier étage.

5) Mise prix : Huit mille cinq cent quatre vingt dinars (8580,000) pour le premier garage et quatre mille deux cent quatre vingt dix dinars (4290,000) pour le second.

Prix total : Douze mille huit cent soixante dix Dinars (12.870,000).

Date et lieu de l'adjudication : la vente des deux garages se tiendra à partir de 9H du matin et ce le lundi 6/4/2020 à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan.

VI) Visite : Il est possible de visiter les deux garages sus indiqués tous les jours de la semaine de 9H à 17 h.

NB : Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2020R00431VEPA1

---

**Vente d'un immeuble non Immatriculé**

1- La partie saisissante : Nadezda Alexander MILOVAHOVIC épouse NEMECHEK, retraitée, demeurant à Awled Elhadef à Tozeur ayant élu son domicile à l'étude de maître Lotfi Nefati avocat auprès de la cour de cassation, avenue Habib Bourguiba Gafsa.

2- La partie saisie : Slimane Ben Belgacem Ben Brahim Elomrani titulaire de la CIN n°03133191 délivrée à Tunis le 19/6/2003 demeurant à l'avenue Abou Kacem Echebbi Tozeur.

3- L'avocat poursuivant : Maître Lotfi Nefati avocat auprès de la cour de cassation, avenue Habib Bourguiba Gafsa.

4- L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble à usage d'habitation muni d'électricité et de l'eau potable sis à elhwadef Tozeur délimité comme suit : au Sud une rue en partie et la propriété de Ammar Ben Ahmed dans l'autre partie à l'est la propriété de Ammar Ben Ahmed. Au Nord la propriété de Salah Badraoui en partie une rue de l'autre partie, à l'ouest une rue sa superficie totale est de 197m2. L'immeuble est composé de deux étages d'une habitation traditionnelle d'une superficie couverte de 172m² un patio de 28 m² le rez-de-chaussée se compose d'un patio et d'un couloir couvert, un salon, une cuisine, un bureau, une chambre un salon, un dépôt, un ascenseur électrique menant au 1er étage. Le 1er étage contient 4 chambres dont 2 salles de bains et un dépôt. Le reste de la superficie se compose des couloirs et un espace de détente. L'immeuble est en bon état, sa structure est en béton garnie de bois de palmier ses murs en briques local en grande partie les portes en bois noble; la porte principale est recouverte de bois de palmier.

5) La mise à prix : elle a été fixée à deux cents quarte vingt milles, six cents dinars (280.600.000 DT) selon l'expertise effectué par l'expert outre les frais.

6) Date et heure de la vente et le tribunal compétent : la vente aura lieu à la salle de criées au tribunal de la 1ère instance de Tozeur sis à avenue Farhat Hached route de Nafta Tozeur et ce le lundi 30 mars 2020 (30/3/2020) à partir de 9h du matin.

7) La visite de l'immeuble : Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours de la semaine, pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le greffe du tribunal de l'instance de Tozeur ou est déposé le cahier de charge ou bien à l'étude de Maître Lotfi Nefati avocat auprès de la cour de cassation, avenue Habib Bourguiba Gafsa.

2020R00438VEPA1

**Déclaration d'une deuxième audience d'adjudication suite au rabaissement de la mise à prix**

Le saisissant : La caisse nationale de la sécurité sociale, en la personne de son représentant juridique, un établissement public non administratif, non immatriculé au registre de commerce, son adresse 49 rue Tayeb Mhiri Tunis, dans son bureau régional rue 2 Mars Mahdia.

Le saisi : Société Jhed Textile en la personne de son représentant juridique, une SARL, immatriculée au registre de commerce n°B2781572007, identifiant unique 1028092A son adresse rue Mohamed Ali Hami, cité Dar Hamdi 5190 Sidi Alouen Mahdia.

L'avocat poursuivant : Montassar Cherif, Rue Habib Thameur Mahdia, matricule fiscal : 701975/A.

L'immeuble saisi : immeuble immatriculé sous le n° «28534 Mahdia» situé dans la zone industrielle du plan d'aménagement de la ville de Sidi Alouen, gouvernorat de Mahdia, peut être utilisé pour la construction d'immeubles industriels. Sa superficie est de 6526 mètres carrés, nombre de parcelles (01), contient un terrain nu conformément au plan établi par l'office de la topographie et du cadastre, contient 11 oliviers, ses frontières : du sud, Sassi Ben Aycha, de l'est et du nord, deux routes programmées de 12 mètres et de l'ouest une route programmée après laquelle la société «BBTEX».

La mise à prix : fixée par l'expert Mohamed Sidhom (désigné par le président du tribunal de première instance de Mahdia conformément à la requête n°3785 du 22/07/2016) cent soixante cinq mille et trois cents cinquante dinars. Le prix est rabaissé de 40% pour devenir quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dix dinars avec les dépenses fixées par le tribunal.

Date de la deuxième adjudication : le 30 mars 2020 à 9 heures devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Conditions des visites : l'immeuble peut être visité toutes les mâtinées et l'après-midi ou par la consultation du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia et au bureau de l'avocat poursuivant du lundi au vendredi durant les heures de travail.

2020S00234VEPA1

---

**Vente aux enchères**

1- Nom, prénom, adresse et qualité du saisissant : Mefteh Ben Mabrouk Amamou, Métier libre résidant à la Rue el mesk El jem Mahdia.

En qualité de saisi :

2- Nom, prénom, adresse et qualité du saisi : Chedli Ben Mohamed Ben Fraj Souga, Métier libre résidant à la Rue Monji Slim El Jem Mahdia.

En qualité de saisi :

3- Nom, prénom et adresse de l'avocat poursuivant : Maître Makhlouf Mehrez, Avocat à la cassation 46 bis Rue Hadj Chaabane Chaieb, El Jem.

4- La désignation de l'immeuble saisi tel que décrit par le cahier des charges : - Toute la part indivise du débiteur entant qu'héritier et par l'achat des parts de ses soeurs Mabrouka, Fatma, Chedlia, Khadija et Arousia, d'un total de 91 parts de l'ensemble de 384 parts et qui constitue un garage couvert composé de bureaux, situé à la Rue Monji Slim, El Jem Gouvernant de Mahdia, limité au sud part le reste de la propriété du débiteur et les héritiers de son père Mohamed Souga, à l'est les mêmes propriétaires et le garage ci dessous décrit au nord Rue Mongi Slim et à l'ouest les héritiers de Rjeb Zid.

- Un garage sis à la Rue Mongi Slim El Jem Mahdia, limité à l'est et au sud par le reste de propriété du débiteur et les héritiers de son père Mohamed Souga, au nord Rue Mongi Slim et à l'ouest le garage décrit si dessus.

5- La Mise à prix : quarante mille neuf cent cinquante dinars (40.950.000).

6- L'indication de la date et l'heure de l'adjudication et le tribunal devant lequel elle aura lieux : L'adjudication aura lieu le lundi 30 mars 2020 à 8 heures trente et suivant devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

7- La visite des lieux peut se faire tous les jours à partir de 8 h du matin jusqu'à 17 h.

2020S00237VEPA1

---

**Vente immobilière**

**Nasr Ben Ameur et Associés**

**S.A.R.L**

**M.F : 1514947j**

**Maître Nasr Ben Ameur**

**Avocat prés de la cour de cassation**

**Rue Soeur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse**

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis RNE 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Soeur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Société «IMMOBILIERE EL HAMD», Société à Responsabilité Limitée, R.C. n°B1520472004, représentée par son gérant Monsieur Mohamed Mrassi, sise à Moknine Avenue Hédi Chaker.

Immeuble objet de la vente : La totalité des parts indivises soit 600/629 de l'immeuble sis à Moknine objet du titre foncier n°51091 Monastir "El Amen". Les dites parts correspondent à un immeuble sis à Moknine à la limite entre la ville de Moknine et la ville de Ksar Hellal et il est constitué d'un sous-sol et de huit étages ouvrant sur une rue de 15 m. Le sous-sol comporte un garage pour les véhicules, un dépôt rattaché à un local commercial au rez-de-chaussée et un dépotoir. Le rez-de-chaussée est constitué de deux locaux de commerce :

- Local n°1 rattaché au sous-sol.

- Local n°2 rattaché au premier étage sur la totalité de la superficie commerciale au rez-de-chaussée. Il comporte l'entrée de l'immeuble menant aux étages supérieurs, un bureau actuellement servant comme bureau de vente et de publicité pour le promoteur. Ce bureau est constitué d'un hall de réception d'une cuisine et des toilettes. Les 8 étages comportent 64 appartements destinés à des bureaux de différentes superficies. Sept étages comportent neuf appartements par étage, dont quatre appartements constitués chacun d'un hall de réception, une salle d'attente, un bureau, toilettes et un coin cuisine. Les cinq autres appartements constitués chacun d'un hall de réception, une salle d'attente, deux bureaux, toilettes et un coin cuisine. Il y'a une possibilité d'ajouter un deuxième ou troisième bureau dans certains appartements en aménageant la salle d'attente par des séparations en aluminium. Le huitième étage contient un appartement sur toute la superficie couverte. L'immeuble est en cours d'achèvement. La superficie du parking est de 470 m². L'espace commercial est de 1499 m². La superficie totale des appartements est de 5143 m²; les quatre premiers étages 2757 m², le 5ème, 6ème et 7ème stages 2065 m² et le 8ème étage 321 m². La superficie des parties communes des étages est de 1013 m².

La mise à prix : La mise à prix des parts indivises de l'immeuble, objet de la saisie a été fixée à (12.294,500) D, douze millions deux cent quatre-vingt, quatorze mille cinq cent dinars, et ce suivant l'expertise réalisée par l'expert Mohammed Trimech, désigné par ordonnance sur requête n°58996 du président du TPI de Monastir.

Date de vente : La vente aura lieu à l'audience du mercredi 25/3/2020 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2020S00244VEPA1

---

**Vente aux enchères**

Le créancier : Najat Romdani, demeurant, Bani Tamim, à côté de société chargui - de Gas, Raqada Kairouan

2- Le débiteur : Redwan ben Mohammad Sayed Romdani, demeurant, Bani Tamim, à côté de société chargui -de Gas, Raqada Kairouan c.i.n 02033916.

3- Avocat poursuivant : Me Lotfi Meherzi avocat à la cour de cassation, Rue Abou Kassem Chebi, Kairouan

4- Immeuble saisi : 7500 mètres carrés indivises à partir d'un terrain non constructible situé dans la région d'El-Borji de Kairouan et qui doit restituer sa superficie totale de 10138 mètres carrés, et limite tous les biens

immobiliers l'espace de passage sur le campus de la route suivie par la route de ceinture la partie Borji à Mansoura et vers l'est, la terre d'Ali Ben Mohammad Nahari, à l'ouest la terre de Moncef Ben Mohsen Ramdhani et la terre des héritiers Bedwi.

5- Mise à prix : trois cent mille dinars, 300000 dinars, selon l'évaluation de l'expert Mohamed Abdel Razek Trad.

6- Date et lieu de l'adjudication : Le trente mars de l'année deux mille vingt (30/3/2020) à la chambre des criées, tribunal de première instance de Kairouan à partir de 8h 30 du matin.

7- Conditions dans lesquelles le bien peut être inspecté et visité :

Visite : Ouverte tous les jours. Pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de maître Nacer Boulawed, Huissier de justice rue Abou Kacem Chebi Kairouan aux horaires de bureau.

2020S00253VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur licitation**

Licitants : 1 - Les héritiers de Mohamed Sassi Tkourri qui sont : - Sa femme Ghdhipha Tkourri, El Monji Tkourri, El Salha Tkourri, Om Ezzine Tkourri, El Hbib Tkourri, Jamel Tkourri, Mohamed Tkourri, Khmyes Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Hkeyma Mahdia.

2- Les héritiers Souiyi Tkourri qui sont :

- Les héritiers de sa femme Maryem Zwawi qui sont : *- Maaoui Mjahed, *- héritiers Abdallah Mjahed qui sont : - sa femme Sassia Abdesselem et ses fils : Mohamed Mjahed, - héritiers Radhia Mjahed : sa mère Sassia Abdesselem, -son frère Mohamed Mjahed, ses deux frères de la mère Sami Haj Masaoud, Mahmoud Haj Masaoud, ses fils de sa veuve Aicha Ben Salah ; Salma Mjahed, Salha Mjahed, *- héritiers Mohamed Mjahed; son frère Maaoui Mjahed, héritiers de son frère Hssine Mjahed; les héritiers de sa femme Khadija Ben Aswed de son mari décédé Mohamed Maalel; Fatma Maalel, Om Ezzine Maalel, Sallem Maalel, Wided Maalel, Wahida Maalel, Kamra Maalel, les héritiers de sa femme Arbia Mathlouthi; Ali Mjahed, Meftah Mjahed, héritiers Romdhane Mjahed : sa femme Salma Mjahed et ses fils Ferid Mjahed, Fathi Mjahed, Arbia Mjahed, Samia Mjahed, Hssine Mjahed, Mouez Mjahed, *- héritiers de son frère Hssins Mjahed; les héritiers de sa femme Khadija Ben Aswed de son mari décédé Mohamed Maalel; Fatma Maalel, Om Ezzine Maalel, Sallem Maalel, Wided Maalel, Wahida Maalel, Kamra Maalel, les héritiers de sa femme Arbia Mathlouthi; Ali Mjahed, Meftah Mjahed, héritier Romdhane Mjahed : sa femme Salma Mjahed et ses fils Ferid Mjahed, Fathi Mjahed, Arbia Mjahed, Samia Mjahed, Hssine Mjahed, Mouez Mjahedh, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

3- Les héritiers de Abid Tkourri qui sont : *- ses fils de sa veuve Om Khir Ben Amor; Asaad Tkourri, Rachida Tkourri, Samir Tkourri, Hayet Tkourri, Souad Tkourri, Hamida Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

Licitants : le reste des héritiers Souiyi Tkourri qui sont :

1- Le reste des héritiers de sa femme Maryem Zwawi qui sont : * héritiers Hnia Zouaoui ; Mohamed Ben Maryem, Mustapha Ben Maryem, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia

2- Le reste des héritiers de Abid Tkourri qui sont : *- ses fils de sa femme décédé Amna Ben Fradj ; Mohamed Salah Tkourri, Ayada Tkourri, héritiers Salah Tkourri : sa femme Khira Zouaoui et ses fils ; Mouez Tkourri, Fathia Tkourri, Lotfi Tkourri, Mouldi Tkourri, Monjia Tkourri, Sabiha Tkourri, Ramzi Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Hkaima Ouest Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Charhen Zaouali, avocat, matricule fiscal 547992/L sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia.

Immeuble à vendre :

1) Un terrain agricole d'une superficie de 2136 m² situé au Maghba Hkeima Ouest Mahdia délimité du coté sud par Salha Chleifa, Salha Takourri et héritier Abid Takourri, et du coté Est par héritier Souiyi Takourri et du coté Nord par Hssine Zouaoui et du coté Ouest Salha Chleifa.

2) Un terrain agricole planté en oliviers et quelques amandiers contenant 29 oliviers situé au Maghba Hkeima Ouest Mahdia délimité du coté Sud par Mohamed Ben Salah Ammar et du coté Est par Mohamed Ben Salah Ammar et du coté Nord par Guider Ben Ammar et Alaya Ben Ammar et du coté Ouest Mohamed Ghalem.

3) Un terrain agricole desservi d'un sentier rural situé à Saniet Ennajar Hkaima Ouest planté de 33 vieux oliviers délimité du coté sud par Salah Ben Abid Ben Ammar et Abid Ben Souiyi Tkourri et du coté Est d'une route goudronnée et du coté Nord Salah Ben Abid Ben Ammar et du coté Ouest Salah Tkourri.

4) Une maison de type rurale orientée sud située à Douar Tkourri Hkaima Ouest contenant 3 pièces,

une cuisine, une toilette, un débarras et un patio avec un terrain nu constructible du coté Est de la résidence d'une superficie de 72 m² soit d'une superficie total de 615 m² délimité du coté Sud d'une rue commune aux héritier et du coté Est par les héritiers de Mohamed Tkourri et du coté Nord par Mohamed Khlifa Tkourri et son frère Omar et les héritiers de Souiyi Tkourri du coté Ouest par Salah Tkourri.

Mise à prix : selon évaluation de l'expert Mohamed Dhahbi et Noureddine Bayoudh datée du 22/02/2018.

Le bien n°1 évalué à une somme de 21360D.000

Le bien n°2 évalué à une somme de 11600D.000

Le bien n°3 évalué à une somme de 16500D.000

Le bien n°4 évalué à 40690D.000 plus les frais de la procédure évaluée à la première audience.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le lundi 30/3/2020 à 9h et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

Remarque : la visite de l'immeuble peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail. La participation à l'adjudication se fait seulement par un avocat après dépôt du 1/3 de mise à prix ou présentation d'un chèque certifié.

2020S00257VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé**

Partie poursuivante :

1- Adel Bedoui, instituteur, titulaire de la c.i.n. n°03144211.

2- Imed Bedoui, travailleur, titulaire de la c.i.n. n°03144134.

3- Adnane Bedoui, journalier, titulaire de la c.i.n. n°05532527.

4- Aida Bedoui, sans travail, titulaire de la c.i.n. n°03151654.

Et qui demeurent tous à Kalaa-Kebira et qui ont désigné leur domicile au bureau de leur avocat maître Mohamed Halloul sis avenue de la République à Hammam Sousse.

Partie adverse :

1- Hayet Bedoui, agent dans une pharmacie, titulaire de la C.I.N n°05516920 demeurant à rue 20 mars (à coté de sidi bannour) à Kalaa-Kebira.

2- Habiba Bedoui, sans travail, titulaire de la c.i.n. n°03151591, demeurant à quartier Erraouabi (maisons s.n.i.t.) à Kalaa-Seghira.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Halloul, demeurant à son bureau sis avenue de la République, Hammam Sousse (identifiant fiscal : 0182736 / v).

Désignation de l'immeuble à vendre : la totalité du rez-de-chaussée de la propriété «villa essaada» objet du titre foncier n°91466 Sousse composé par la parcelle n°1 du plan de lotissement du titre foncier original et représente 543 parts de la totalité des 703 parts et l'immeuble se trouve à rue 20 mars à Kalaa-Kebira ayant pour limite du coté ouest le marabout sidi dardour et du coté est rue 20 Mars et du coté sud l'immeuble de Mohamed Hemrita et du coté nord une voie publique ayant une superficie de 543 m² et composé d'une salle de séjour, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain, une toilette, un petit local de stockage, un hall et une véranda et un jardin à l'avant et à l'arrière un espace couvert d'une superficie de 40 m² comportant une chambre et une cuisine et deux locaux ouvrant sur la voie publique l'un exploité comme magasin de produits alimentaires d'une superficie de 21 m² et l'autre exploité comme salon de coiffure d'une superficie de 15 m².

Mise à prix : La mise à prix est fixée à deux cent quarante sept mille neuf cent cinquante dinars 247 950 DT auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 7/4/2020à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 sis à l'avenue Yasser Arafat à Sahloul à Sousse.

Condition de visite de l'immeuble : Chaque jour au cours de l'horaire administratif.

Pour plus d'informations il est possible de consulter le cahier de conditions de vente déposé au tribunal de première instance de Sousse2 ou bien au bureau de l'avocat poursuivant. Pour participer à l'adjudication il faut déposer le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou bien une garantie bancaire à première demande et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation du gouverneur de la région.

2020S00258VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Après réduction de la mise à prix de 40%**

**Cabinet Maitre Moalla Mahmoud Avocat**

**08 Rue Salem Harzallah Sfax**

**M.F : 1159913/Q**

Partie poursuivante : Abd Elwaheb Badreddin numéro de sa carte d'identité est; 11810306 demeurant au cabinet maître Moalla Mahmoud 08 rue Salem Harzallah Sfax.

Partie saisie : Mohamed Ktata numéro de sa carte d'identité est 05287335 demeurant à la Rue Moktar Ziedi Sakiet Ezzit Sfax.

L'immeuble destiné à vendre : La totalité d'un appartement sa superficie est de 100 m² situé à la rue Moktar Ziedi Sekiet Ezzit. Il est composé de 3 chambres une cuisine une toilette et une salle de bain.

Date et lieu de la vente : Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble mentionné le 30/3/2020 à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax à 9h du matin dans son prétoire habituel.

Mise à prix :

Le prix a été réduit à 44.000.000DT après la réduction de 40 % auquel s'ajoutent les frais de justice facturés à l'audience du 3/2/2020 et estimé à 2173.924 DT avec les dépenses qui seront tarifées le 30/3/2020.

Observations : Toute personne intéressée par l'adjudication doit consigner le 1/3 du prix par l'intermédiaire d'un Avocat.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif.

Pour plus de renseignement consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax ou contactez le bureau du Maître Moalla Mahmoud 08 Rue Salem Harzallah Immeuble Ben Selem Sfax.

2020X00348VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Sur saisie immobilière**

**Etude de Maître Boulbaba Maamri**

**Avocat à la cour d'appel**

**Rue Abou Kacem Chebbi immeuble rex palace 3000 - Sfax**

Partie poursuivante : Mohamed Sadek Idris, directeur de société, demeurant à 4 rue Jaafer El Barmaki mutuelle ville tunis.

Partie saisie : Abd Essalem Affes, directeur de société, demeurant à 70 route Manzel Chaker km 1,5 Sfax.

Propriété à vendre : l'immeuble objet du titre foncier n°99737 Sfax nommé elbaraka composé d'un terrain de 82006 mètres situé à route Manzel Chaker totale.

Mise à prix : cent vingt trois mille dinars (123.000,000 D) frais en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Mise à prix : Soixante treize milles huit cent Dinars (73.800,000 D) après réduction de la mise à prix initiale de 40 % suite à l'audience des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2 en date du 5/02/2020, frais et honoraires fixés par le dit tribunal à la dite audience à deux milles trois cent quarante quatre dinars 593 (2.344,593 D) et ceux à fixer à l'audience du 5/02/2020 en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 le mercredi 01/4/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble : Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ou à l'étude de Maître Boulbaba Maamri avocat à Sfax.

2020X00350VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude de Maître Slim Bouassida**

**Avocat à la cour de cassation**

**Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax**

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la Chambre des Ventes Immobilières du tribunal de première instance de Gabès et ce le lundi trente mars deux mille vingt (30/3/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société Régionale des Industries Laitières SORIL au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce sous le n°B160891996, son domicile élu au bureau de son avocat Maître Slim Bouassida sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu, 5eme étage bureau n°55 Sfax. M.F : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Habib Ben Hamida, titulaire de la carte d'identité nationale n°00074519, domicilié au 2 Rue Ibernet Tunis.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts à l'indivision qui représentent le tiers et appartenant au saisi dans l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°570 Gabès dénommé «Choa I» sis à Gabès à l'endroit dénommé Sakit Baccouche au bord Ouest de la Route goudronnée reliant

Bab Bhar à la Zone Industrielle couvrant une superficie de 5 ares 73 centiares, il s'agit d'une construction ancienne qui a été édifiée en 1970 et fermée et abandonnée. Actuellement la construction est en état de délabrement.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble des parts revenant au saisi et décrit ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire en matière de topographie et de construction Monsieur Ezzeddine Abdelkader en vertu de l'ordonnance sur requête à quarante sept mille six cent soixante six dinars et 666 millimes (47.666,666d) en plus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal La visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il y a lieu de contacter le greffe du tribunal de première instance de Gabès où l'étude de Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax. Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X00354VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude de Maître Slim Bouassida**

**Avocat à la cour de cassation**

**Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax**

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre des Ventes Immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous et ce le jeudi deux avril deux mille vingt (02/4/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Monsieur Amor El Ayeb, qui a élu son domicile chez la Société GLOBAL de Recouvrement ayant son siège au 133 Rue Moularès Mégrine - Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous, élisant son domicile légal pour cette affaire au bureau de son avocat Maître Slim Bouassida sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5éme étage Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu, 5ème étage bureau n°55 Sfax. M.F : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Zied Sghaier, titulaire de la carte d'identité nationale n°05144377 domicilié 02 Rue Istanbul Ben Arous.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts à l'indivision dont le nombre s'élève à 53,34 parts revenant au saisi dans l'immeuble matriculé objet du titre foncier n°32483 Ben Arous, dénommé «Villa Rosato» sis à Ben Arous à l'angle de la Rue et de la Route couvrant une superficie de 430 m2.

Il s'agit d'une parcelle de terrain sur laquelle une construction a été édifiée comportant un rez-de-chaussée, un étage supérieur et une chambre à la terrasse sise Rue Istanbul n°02 Ben Arous, le rez-de-chaussée est exploité comme siège d'une société de commerce des produits de peinture comportant 2 bureaux administratifs, un bureau d'archives, une salle d'eau et un magasin de dépôt des marchandises.

L'étage supérieur dispose d'un passage indépendant et dont l'accès se fait par des escaliers, il se compose d'une cuisine, une salle de séjour, deux chambres de nuit, un salon, une chambre, une salle de bain et des escaliers menant à la terrasse qui comporte une chambre.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble des parts revenant au saisi et décrit ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire Monsieur Oussama Ben Mahmoud en vertu de l'ordonnance sur requête à quarante deux mille sept cent soixante cinq dinars et 247 millimes (42.765,247d) en plus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

La visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'honoraire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance Ben Arous où l'étude de Maître Silm Bouassida Avocat à la cour de cassation sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X00355VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba élue chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place Pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie : Mohammed Hssin Miledi, commerçant, CIN 08860905 demeurant à :

1/ Rue Abou Kassem Chebbi n°161 Afrane km7 Markez Sahnoun Gremda Sfax

2/ Route Afrane km4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : Un terrain d'une contenance de 328 m² sis à la route l'Afrane km4 sur lequel est édifié des constructions consistant en deux maisons et un garage. Une maison d'une superficie de 92.000 m² consistant à un rez-de-chaussée et le premier étage appartient au tiers, son entrée du coté ouest contenant un hall, 3 chambres, une cuisine et une toilette. Une maison d'une superficie de 65.00 m² contenant 3 chambres, une toilette, un hall et un garage d'une superficie de 33 m² contenant 2 salles et une toilette. Tous l'immeuble est délimité du coté sud par Hamida Zweri, du coté est par Zweri, du coté nord par Said Zweri et coté ouest par une entrée et Chahir Zweri.

Mise à prix : (88.200.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 01/4/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00362VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank, S.A. R.C : B16641997, sise à Tunis 32, rue Hédi Karray.

La partie saisie :

1/ Youssef Ben Naser, CIN 00562142 demeurant au 14 rue Djebal, El Fateh n°14, cité el Ghazela Ariana.

2/ Thameur Ben Naser CIN 03953096 demeurant à Hkaiema Aouled Ben Naser Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé "slim" objet du TF n°35090 Mahdia sis à Aouled Naser région Hkaiema délégation et gouvernorat Mahdia d'une contenance de 2520m² consistant en un terrain clôturé de tous le cotés sur lequel est édifiée une huilerie "huilerie moderne nour" divisé en 2 parties adjacentes Est Ouest.

La partie ouest correspond à la parcelle n°3 du titre foncier n°35090 Mahdia d'une contenance de 1160m² composé d'une salle de pression à la manière traditionnelle contenant tous les équipements nécessaires d'une superficie couverte de 171m², un dépôt adjacent à la dite salle du coté sud d'une superficie couverte de 17 m² dont le toit tôle endulée, un réservoir sous terrain pour le stockage d'huile, une construction du coté sud ouest composée de 3 bureaux d'une superficie couverte totale de 76m² et contient des réservoirs sous terrain pour le stockage d'huile de capacité de 90 tonnes, une 2ème salle de pression d'huile à la manière moderne, chaîne continue contenant 6 bassins pour le dépôt d'huile d'une superficie totale de 228 m² construit en briks doubles cloison et en ciment, le toit en charpente métallique.

Il est délimité du coté sud par une route, du coté est la partie est, du coté nord et ouest par Omor Ben Bachir Ben Naser.

La partie est correspond à la parcelle n°4 du titre d'une contenance de 1360 m² composée d'une salle qui contient une trémie de réception d'oliviers d'une superficie de 92 m² dont le toit en charpente métallique, un chaudière d'une superficie de 32m² dont le toit en charpente métallique, une salle d'une superficie de 125m² dont le toit en charpente métallique qui contient 4 réservoirs pour le stockage d'huile, une vestiaire, un bloc sanitaire d'une superficie de 35m². Toutes les constructions donne sur un air contenant au coté est une balance et au coté nord ouest un cave en béton armé pour le stockage du margine. La partie Est est délimité du coté sud par une route d'où son entrée, du coté est une impasse de 6 mètres de largeur et derrière un terrain appartenant à Omar Ben Bechir Ben Naser, du coté nord Omar Ben Bechir Ben Naser, du coté ouest en partie le terrain appartenant à Omar Ben Hachir Ben Naser et le tous la partie ouest de l'immeuble.

Mise à prix : (540.400.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 6/4/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00363VEPA1

---

**Vente d'un navire aux enchères**

**Maître Nekaies Mohamed**

**Avocat à la cour de cassation**

**1 Rue Habib Ben Gharbia, Bizerte**

**Matricule fiscal : 130044/L**

1- Nom du Poursuivant : Société AVITAILLEMENT PLUS LOGISTIC, SARL, représentée par son gérant, inscrite au registre de commerce sous le n°B04128242010, siège social sis lotissement Amal Arriadh n°9, Bizerte.

2- Titre en vertu du quel il agit : Un jugement définitif rendu par le tribunal de première instance de Bizerte sous le n°635 en date du 17/5/2016, sans recours en appel après signification par huissier notaire le 9/6/2016 suivant pv n°2747 et après obtention d'un certificat de non appel délivré par la cour d'appel de Bizerte le 23/9/2016 sous le n°316.

3- Election de domicile : Etude Maître Nekaies Mohamed Avocat à la cour de cassation, 1 Rue Habib Ben Gharbia, Bizerte.

4- Nom, prénom et domicile du Débiteur : RAPTOR SHIPMANAGEMENT COMPANY. TRUST COMPANY COMPLEX AJELTAKE ROAD AJELTAKE ISLAND MAJURO MH 96960 MARSHALL ISLANDS

(en tant que débiteur et propriétaire du navire objet de l'adjudication).

5-Caractéristiques du navire : Portant le nom «GIORGIA» et actuellement d'après les rumeurs non officielles «NOVA», nationalité : St Kitts & Nevis, longueur 26m.02cm, largeur 8m.80cm, profondeur 4m.25cm, inscrite à International Ship Registry, construit en métal dur, navire remorqueur, date de construction : 1981, n° officiel : SKN 1002737 inscrite à l'international maritime organisation sous le n°IMO 8028266, gros tonnage 247 Tonne, puissance du moteur : KW 1828, cabine de commande : Avec matériels de navigation complet.

6- Lieu ou se trouve le navire : port de «Marina Bizerte» cap 3000, Bizerte.

7- Mise à prix et conditions de la vente : Quatre cent cinquante mille dinars (450.000.000) suivant une décision rendu le 4/02/2020 par Mr. le président du tribunal de 1ère instance de Bizerte afin de diminuer le montant initial évalué à sept cent cinquante mille dinars suivant expertise effectuée par Mr. Hamza Noureddine (expert) sans compter les frais de poursuite et ce à concurrence de 40 % du montant initial.

- La vente sera attribuée au dernier offrant avec l'obligation de son coté de déposer le prix d'achat à la caisse des dépôts et consignation à la trésorerie de Bizerte ainsi que les frais de poursuite qui seront payés à l'avocat susvisé séparément au premier montant avec justification de la déposition au moins du montant.

8- Le jour, le lieu et l'heure de l'adjudication : Mardi 31/3/2020 à 9 h du matin à la salle d'audience au tribunal de première instance de Bizerte (Quai Tarak Ibn Ziad) Affaire n°1184.

2020400567VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques d'un navire**

**Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen**

**Tél : 71.797.400**

**MF : 424901K/A/P/000**

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : La Société Samaka SARL - RC N°B2477632010 - dont le siège social est à El Menzah 7 - 22 Rue Imam Ibn Hanbal - En qualité de débiteur saisi.

3- Le titre exécutoire : Un contrat d'hypothèque enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare le 25-5-2010 inscrit à l'Office de la Marine Marchande et des Ports le 3-02-2011 volume 04 - page 872.

4- Les caractéristiques du navire :

Nom du navire : AROUSSA, Type : Catamaran à moteur, Matricule TG1101, Longueur 13,95, Largeur 6,06,

Hauteur 1,66 m, Moteur marque - numéro et puissance : IVECO NS : 897522/759512; Puissance : 2*150cv, Tonnage 23.90tx, Date de fabrication : 2010.

5- Lieu où se trouve le navire : Port de Pêche de Beni Khiar Nabeul.

6- La Mise à prix : du navire saisi est fixée à 150. 000,000 dinars, sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

7- Date et lieu de la vente : à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul sis à la ville de Nabeul le lundi 6 avril 2020 à partir de 9 heures du matin.

Remarque : La visite du navire et la participation aux enchères n'obéissent à aucune condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2020400569VEPA1

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Suite surenchère**

**Maître Mohamed Faouzi Jebali**

**Avocat à la cour de cassation**

**22 avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère Tunis**

**Tel : 71800202**

**Matricule fiscal : 798292H**

Poursuivant : Walid Mzoughi ; titulaire de la CIN : 08505825 demeurant ; cité Bouslah Testour Béja.

Avocat poursuivant : Mohamed Faouzi Jebali Avocat à la cour de cassation dont le bureau est sis 22 avenue des Etats-Unis d'Amérique - Le Belvédère Tunis.

Partie saisie : Najoua Ouertani titulaire de la CIN : 05217584 demeurant ; Henchir Jamila cité Ibn Zeidoun Testour Béja.

Désignation de l'immeuble à vendre : 36947/55420 parts indivises de la propriété objet du titre foncier n°11482 Béja dénommé «djamila» d'une superficie totale de 49966 m² situé à Ibn Zeidoun Testour Béja ; délimitée : Au nord terrain détenu par Faouzia Chebbi; à l'est une route agricole ; à l'ouest Oued Siliana ; au sud terrain détenu par Mohamed Ali.

Les parts indivises n'est qu'un terrain agricole situant dans la zone d'irrigation d'une superficie de 3 H 33 A 03 Ca; sème d'orge dont le sol est argileux.

Le terrain se situe à coté de oued Siliana ; contient un puits abandonné loué à Mr Mohamed Sayari suivant un contrat de location daté du 24/12/2010 pour une durée de 30 ans.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour l'ensemble de l'immeuble à 79.944 000 dinars ainsi que les frais de la présente poursuite à fixer par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente aux enchères : Le 2 avril 2020 à partir de 9 h à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Béja ; Béja.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine excepté le dimanche aux horaires administratifs.

Observations :

1/ Pour participer aux enchères les enchérisseurs de nationalité étrangère doivent être munis de l'autorisation du gouverneur de la région.

2/ L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation du tiers de la mise à prix ou la présentation d'un chéque certifié sauf pour l'avocat poursuivant et par l'intermédiaire d'un avocat.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Béja ou au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Mohamed Faouzi Jebali ou est déposé le cahier des charges.

2020400571VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**De la totalité du titre foncier n°97234 Tunis**

**Dénommé «Narjess 20»**

**D'une contenance totale de 284 m²**

**Etude Maître Mourad Machat**

**Avocat à la cour de cassation**

**7, Rue Hooker Doolittle - Le Belvédère 1002 - Tunis**

**M.F : 424989/L/A/P/000**

**Tél : 71.841.017**

**Fax : 71.843.976**

1- Partie poursuivante : Société Nationale Immobilière de Tunisie «SNIT», société anonyme, inscrite au R.C du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le n°C19851997, M.F n°2806RBM/000, sis El Manar II Tunis code postal 2092, élisant domicile au cabinet de Maître Mourad Machat, Avocat à la cour de cassation, sis au 7, Rue Hooker Doolittle 2ème étage Appt n°06 le Belvédère 1002 - Tunis, M.F : 424989/L/A/P/000.

2- Partie saisie : Monsieur M'hamed Ben Mohamed Ben M'hamed Zouaoui, non inscrit au registre du commerce, titulaire de la C.I.N n°01609758, demeurant à Appt n°B1/3 de l'immeuble résidence Ennakhil El Manar II Tunis et au cabinet de son Avocat Mr Abdessatar Snoussi sis au 2 Rue Borj Bourguiba Tunis.

3- Avocat poursuivant :

Maître Mourad Machat, Avocat à la cour de cassation, 7 Rue Hooker Doolittle 2ème étage Appt n°6 Le Belvédère 1002 Tunis.

4- Immeuble objet de la saisie :

Il appert de l'expertise effectuée par Mr Béchir Ben Khalifa (expert judiciaire) en exécution de l'ordonnance sur requête rendue le 19/9/2017 sous le n°99484 et signifiée par PV de l'Huissier notaire Hosni El Fekih Mohamed en date du 26/9/2017 sous le n°563 que : «...l'Immeuble objet de l'expertise est situé dans le complexe à usage d'habitation dénommé «Résidence Ennakhil» Avenue Abdelaziz Al El Manar II Tunis, il consiste en appartement B1/3 objet du T.F n°97234. En entrant dans l'appartement objet du constat il se révèle qu'il consiste en un triplex d'une contenance de 284 m².

L'appartement est composé de trois niveaux comme suit :

- Le premier niveau est composé d'un séjour, hall couvert de marbre blanc, une cuisine, un W.C couvert de parterre, les murs couverts de faïence. Il existe un balcon non couvert et un séchoir couvert.

- Le deuxième niveau est composé de trois pièces, une salle de bain, un w.c couvert de carreaux de qualité moyenne, un hall couvert de marbre blanc.

La contenance du premier niveau et du deuxième niveau est de 212 m².

- Le troisième niveau est composé de deux pièces, un hall, un balcon non couvert, une salle de bain, les murs de ce niveau sont couverts de faïence, le sol est couvert de carreaux de qualité moyenne. La superficie de ce niveau est de 72 m². Le balcon non couvert est d'une superficie de 47m².

Il est à noter que la boiserie des portes de l'appartement ainsi que des fenêtres est de bonne qualité. La contenance totale de l'appartement est de 284 m²».

5- Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble mis en vente aux enchères publiques a été fixée par l'expert judiciaire Mr Béchir Ben Khalifa commandité par l'ordonnance sur requête n°99484 redue par le TPI Tunis en date du 19/9/2017 à la somme de quatre cent vingt six mille dinars (426.000dt, 000), outre les frais de procédures et honoraires qui seront fixés par le Tribunal compétent le jour de l'audience à savoir : 7/4/2020.

6- Date et lieu des enchères : Les enchères auront lieu le mardi sept du mois d'avril de l'année deux mille vingt (7/4/2020) à partir de 9h du matin à la chambre des criées immobilières du Tribunal de Première Instance de Tunis sis au Boulevard Beb Bnet Tunis.

7- Visite de l'immeuble : La visite peut se faire tous les jours de la semaine pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffe de la chambre des criées immobilières au Tribunal de Première Instance de Tunis où a été déposé le cahier des charges, ou s'adresser au cabinet de l'avocat de la partie poursuivante à l'adresse prévue ci-haut.

8- Remarques : La participation à l'adjudication est soumise à la condition de consignation du tiers de la mise à prix à la trésorerie générale de la République Tunisienne ou présentation d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire du même montant.

Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable du gouverneur compétent et toute autre autorisation requise par la loi s'il y a lieu.

2020400582VEPA1

## Avis aux créanciers

**Jugement de nomination d'un administrateur juridique sur la société**

**industrielle et commerciale de friperie «sicofrip»**

**SARL au capital de 4.050.000 dinars**

**15, Rue Ibrahim chérif cité olympique 1003 Tunis**

**M.F : 013928 L/A/M/000**

**R.C : B138941997**

Suite au jugement n°15711 du 5/02/2020 rendu par le tribunal de première instance Tunis 1, il a été décidé de la nomination de Maître Anis Ezzeddine administrateur judicaire sur la société «sicofrip» société à responsabilité limitée pour administrer et gérer ainsi que s'occuper de sa comptabilité jusqu'a décision de la clôture du litige n°44419 au tribunal de la première instance Tunis 1 et la Nomination de Madame Amira Boussita juge commissaire jusqu'a absence des causes. Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 68 Bab suika Tunis.

2020T00283VEPA2

**Cession aux tiers**

**Société Hôtelière des Oasis Touristiques Tunisiennes**

**«SHOTT»**

**Règlement judiciaire N°520**

**RC : B0138512007**

**MF : 0023712/B**

**CNSS : 114074/02**

**Siège social : Hôtel Ibn Khaldoun, 30 Rue El Koweït 1002 Tunis**

Suite à la décision du TPI de Tunis 1 prononcée le 26/10/2016 concernant la résolution du plan de redressement adopté en date du 9/7/2008 et la réouverture des procédures de règlement judicaire, et la cession aux tiers de la société SHOTT, et suite à l'amendement de la décision de la cour du 7 Novembre 2018 de céder la Société répartie en différents lots. Et suite à la décision de la cour du 12/02/2020 de reprendre la publication de la cession des lots suivants :

- Hôtel Yadis Kebili

- Usine de Traitement et d'emballage de dattes (Dghèche).

Le commissaire de l'exécution informe tout intéressé par la cession d'un ou de plusieurs lots de retirer le cahier des charges contre la somme non restituable de 200 dinars. Sachant que la Société sera assainie lors de sa vente de toutes les dettes et inscriptions précédentes y compris celles qui sont privilégiées.

Les offres par lot, doivent être remises au bureau du contrôleur de l'exécution M. Jalel Haddad dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Ne pas ouvrir cession Société SHOTT».

Les enveloppes seront ouvertes au TPI de Tunis.

Le dernier délai de remise des offres au bureau du contrôleur de l'exécution est fixé pour le samedi 11 avril 2020 à 13 heures. Le cachet du bureau d'ordre du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Pour tout renseignement ou visite des différents lots, veuillez-vous adresser au cabinet de l'expert-comptable M. Jalel Haddad sis au, 1, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis. Sachant que les visites de la société seront programmées après fixation d'un RDV avec le contrôleur de l'exécution.

Tel : 71.277.191 Email : jalel.hadad@orange.tn

2020T00284VEPA2

---

**Avis**

Le syndic de faillite de la société en faillite "SERVICOM IT" (MF : 1179529X) met en vente un ensemble de voitures conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Béja dans l'affaire n°43 :

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition de chaque voiture ou l'ensemble des voitures doivent soumettre leurs offres au plus tard le 30 mars 2020. Le retrait des cahiers des charges relatifs aux voitures se fait au bureau du syndic de faillite, situé dans l'appartement A24. Immeuble ZARRAD, Lac 2, 1053, Tunis (Téléphone : 71 198 446) contre le paiement de (cent dinars) 100 dinars non remboursables.

2020R00419VEPA2

---

**Faillite**

**Société MONCEF ABICHOU ET FILS A VOTRE SERVICE**

**Société à responsabilité limitée**

**Zone Industrielle Essouani - Homt Souk Djerba 4185**

**Identifiant unique : 0829319 Z**

**Identifiant fiscal : 829319 ZAM 000**

**Numéro d'affiliation à la CNSS : 157209 - 87**

Le Tribunal de Première Instance de Médenine a rendu un jugement en date du 25 novembre 2019 déclarant la faillite de la SOCIETE MONCEF ABICHOU ET FILS A VOTRE SERVICE.

Date de cessation des paiements : 20 novembre 2017.

Juge - commissaire : Mme Ibtissem Harrazi.

Syndic de faillite : L'expert Mohamed Ali Gantri sis à Avenue 20 mars, Immeuble Zitouna 1er étage bureau n°7, Zarzis 4170.

Les créanciers de la faillite sont invités à produire au syndic leurs titres dans un bordereau certifié sincère et véritable signé par le créancier ou par un mandataire, et ce dans les délais légaux à compter de la date de parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, à l'adresse suivante :

L'expert Mohamed Ali Gantri Avenue 20 mars, Immeuble Zitouna 1er étage bureau n°7, Zarzis 4170.

2020R00442VEPA2

---

**Ouverture des procédures de règlement judiciaire**

**Société "TMTC" - SARL**

**18 Avenue Maghreb Arabe 4071 Sousse**

**RC : B1585852012**

**MF : 1244746Y/A/M/000**

**CNSS n° : 536080-58**

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 19/02/2020, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et une période de contrôle pour une période de 9 mois.

Le transfert de son dossier devant Monsieur le Juge d'entreprise de ce tribunal pour le contrôle de la procédure.

Fin des devoirs de conciliateur Mr Laarif Sadok et clôture des procédures de règlement à l'amiable objet de dossier n°4.

Nomination de Mr Laarif Sadok, Administrateur judiciaire, dont l'adresse est Avenue Yasser Arafet immeuble Jeaim App.3 Sahloul 4054 Sousse, pour effectuer un diagnostic, économique et financier de la société et élaborer un plan de redressement lequel sera transmis au juge chargé du suivi dans les délais prévus à l'article 439 avec la prise en considération des dispositions de l'article 442 de la loi n°36/2016 du 29/4/2016

D'ordonner l'inscription de cette décision au registre de commerce, l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises en difficulté. La publication de la décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2020S00248VEPA2

---

**Appel d'offres pour la vente de 3 biens immobiliers immatriculés**

En vertu des deux décisions rendues par Madame le juge de l'établissement du tribunal de 1ère instance de Sfax 1 dans le cadre du règlement judicaire du dossier n°302. L'expert comptable Abdeljelil Bouchaala informe le public en sa qualité d'administrateur judiciaire de la société «EL KHOUTAF» Société Anonyme RNE n°0004088T- MF N°0004088T, informe le public qu'il propose la vente par voie d'appel d'offres suivant le cahier de charges de 3 biens immobiliers immatriculés respectivement sous les n°42963 d'une superficie de 1640 m², n°5792 1209 m² et une partie du bien n°52716 d'une superficie de 9429 m² situés (le 1er et le 2ème sont situés Route Menzel Chaker km1 Sfax, le 3ème route de Gabès Km 1.5 Sfax).

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre pourra visiter les dits biens après avoir retiré le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sus indiqué.

Les offres doivent être adressées sous plis fermés en portant que les mentions suivantes «offre d'acquisition des biens immobiliers à ne pas ouvrir» au bureau de l'administrateur judiciaire sis Route de Gremda Km 0.5 Immeuble Assma palace Sfax Tél : 74 404 617 - 98 411 940 au plus tard le samedi 21/3/2020 à 14H.

Le juge d'établissement procèdera l'ouverture des plis le 23/3/2020 à son bureau au siège du tribunal de 1ère instance de Sfax.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le bureau de l'administrateur Judiciaire.

2020X00375VEPA2

---

**Nomination d'administrateur judiciaire**

**Société Hôtelière Saphir**

**M.F : 0012402E/A/M/000**

**RC : B183052000**

En vertu de la décision numéro 257 rendue par le président du tribunal de 1ère instance de Grombalia le 11/02/2019, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société Hôtelière Saphir pour une période de neuf mois avec la Nomination de son excellence Madame Najah Hamdi juge commissaire et de Maître Aifa Badreddine Administrateur Judiciaire ainsi il a été décidé le 8/7/2019 Maître Aifa Badreddine de surveiller les activités de gestion de la société Hôtelière Saphir comme l'autorisation de signer avec les gestionnaires de la société dans les travaux liés à sa gestion.

2020400554VEPA2

---

**Redressement judiciaire**

**SOCIETE LA TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE**

**RC : B0211542008**

**MF : 596589B/A/M/000**

En vertu de la décision du président du tribunal de première instance de Tunis n°906 du 12/02/2020 il appert ce qui suit :

- Déclenchement des procédures de règlement judiciaire et ouverture de la période d'observation de la société «Tunisienne de Distribution Alimentaire»

- Désignation de Mme Safa Retazi en tant que juge contrôleur

- Désignation de Mme Awatef Marzouki Fitouri en tant qu'administrateur judiciaire afin d'étudier le plan de redressement élaboré par la société et le modifier le cas échéant et contrôler les actes de gestion.

Tout créancier de la société, désignée ci-dessus, est tenu de produire au bureau de l'administrateur judiciaire, sis au 92 rue 8600 la Charguia I Tunis 2035 1er étage Tel : 71 771 212, la nature et le montant de sa créance, envers cette société accompagnés de tout document justificatif et des sûretés, s'il y a lieu, dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cette annonce, en vue de son inscription.

2020400577VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du**

**24/3/2020**

**Sté ECO ENERGY BROTHERS**

**Société anonyme**

**Au capital de 1.200.000 Dinars**

**Siège social : 4, rue Hamouda Bacha - Z.I Ksar Said - 2086 Tunis**

**MF : 1452274WAM000**

Messieurs les actionnaires de la société «ECO ENERGY BROTHERS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le 24/3/2020 à 10h au siège de la société, au 4, rue Hammouda Bacha, Z.I. Ksar Said -Douar Hicher - 2086 La Manouba pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le mode et les délais de convocation de l'A.G.O. relative à l'exercice 2018.

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

3- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

4- Approbation des états financiers et des conventions réglementées de l'exercice 2018.

5- Quitus aux membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018.

6- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2018.

7- Renouvellement ou modification des administrateurs.

8- Nomination du commissaire aux comptes.

9- Questions diverses.

10- Pouvoirs pour formalités.

2020T00293SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Slim**

**SA au capital de 210.000 D**

**Route de Tunis - 8020 Soliman**

**I.U. : 9534R**

Les actionnaires de la société Slim sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 28 mars 2020 à 10 heures au siège social à Soliman, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et discussion du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

2- Examen et discussion des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice ;

3- Approbation, s'il y a lieu, desdits rapports et des états financiers de l'exercice 2019 et affectation des résultats ;

4- Questions diverses.

2020R00409SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la Société Néapolis Immobilière**

**Capital social : 4 500 000 Dinars**

**RNE : 39749X**

**MF : 0039749X/P/M/000**

**Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul**

Messieurs les actionnaires de la Société Néapolis Immobilière sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 24 mars 2020 à 10 heures au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Augmentation du capital social

2/ Modification de l'article 6 des statuts de la société

3/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R00412SANB3

---

**Convocation à une assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE**

**S.A. au capital de : 47.300.000 D**

**Siège social : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen**

**MF : 11825WAM000**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Chocolaterie et de Confiserie SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen, le 23 mars 2020 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 et approbation des conventions,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Renouvellement du mandat des administrateurs,

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R00415SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**de la Société d'Etudes et d'Aménagement**

**Skanes - Monastir**

**S.A. au capital de 1 000 000 Dinars**

**Siège social : Berges du Lac - Immeuble Jrad - Tunis**

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement Skanès - Monastir sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 mars 2020 à 10 H au siège social de la Société sis à l'immeuble Jrad - les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration et examen des états financiers portant sur l'exercice 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes portant sur l'exercice 2018.

- Examen et Approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Examen des résultats reportés relatifs aux bénéfices des exercices précédents.

- Révision de la décision n°9 de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10/6/2015 concernant les lots à vendre à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz.

- Approbation des décisions prises par les assemblées générales ordinaires et extraordinaires antérieure de la SEASM.

- Attribution des jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

- Pouvoirs pour formalités.

2020R00416SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**du jeudi 26 mars 2020**

**LEVEL 4**

**Société anonyme**

**Capital social de 15.000.000 dinars**

**Siège social : 42 rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, 2015, le Kram - Tunisie**

Messieurs les Actionnaires,

Le Président du Conseil d'administration vous convoque à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra jeudi le 26 mars 2020 au siège de la société sis au 42, Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, 2015 Le Kram, Tunis à 15 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts;

2. Questions diverses;

3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Aussi vous êtes cordialement invités à participer activement à ladite assemblée.

En cas d'empêchement, veuillez-vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur. Les documents sociaux relatifs à ladite assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2020R00417SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**(Exercice 2018 & 2019)**

**El Amel de Microfinance**

**Société anonyme**

**Au capital de 3.000.000 de dinars**

**Siège social : l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous**

**RC : B02234012018**

**MF : N°1592121G/A/M/000**

**N° d'affiliation à la CNSS : 624161-63**

Messieurs les actionnaires de la Société El Amel de Microfinance SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 31 mars 2020 à 11H, au siège social de la société sis à Ben Arous à l'angle Avenue de France / Rue de Belgique et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018 et 2019 et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la société des exercices clos au 31/12/2018 et au 31/12/2019;

2/ Lecture du rapport spécial de l'exercice clos au 31/12/2018 et celui de l'exercice clos au 31/12/2019 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

3/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2018 et 2019 ;

4/ Affectation du résultat des exercices 2018 et 2019 ;

5/ Autorisation pour le lancement d'un Emprunt obligataire;

6/ Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R00420SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**El Amel de Microfinance**

**Société anonyme**

**Au capital de 3.000.000 de dinars**

**Siège social : l'angle Avenue de France/Rue de Belgique - Ben Arous**

**RC : B02234012018**

**MF : N°1592121G/A/M/000**

**N° d'affiliation à la CNSS : 624161-63**

Messieurs les actionnaires de la Société El Amel de Microfinance SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le 31 mars 2020 à 12H, au siège social de la société sis à Ben Arous à l'angle Avenue de France/Rue de Belgique et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire et approbation de l'augmentation du capital de la société ;

2/ Modification de l'article 6 des statuts;

3/ Modification de la raison sociale et de l'article 2 des statuts;

4/ Modification de l'article 42 des statuts;

5/ Mise en conformité des statuts ;

6/ Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R00421SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires**

**Société Clinique El Amen S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 8.060.000,000 DT**

**Siège social : 20, rue Aziza Othmana, Mutuelleville, 1082Tunis**

**Identifiant unique : 0341832F**

**RC : B127241997**

**CNSS : 00207144-49**

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à 11h au siège social de la société «El Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts selon les dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019,

2- Changement de dénomination sociale de la société,

3. Pouvoirs.

2020R00422SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**Société Clinique El Amen S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 8.060. 000,000 DT**

**Siège social : 20, rue Aziza Othmana, Mutuelleville, 1082Tunis**

**Identifiant unique : 0341832F**

**RC : B127241997**

**CNSS : 00207144-49**

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à 9h au siège social de la société «El Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2019 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats,

4- Désignation ou renouvellement des mandats des administrateurs venant à échéances,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020,

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

8- Pouvoirs.

2020R00423SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires**

**Clinique El Amen Bizerte S.A**

**Capital social : 19.710.000,000 DT**

**Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis**

**Identifiant unique : 12825010**

**RC : B115832013**

**CNSS : 324624-62**

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Bizerte S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 26 mars 2020 à 18h à l'établissement de la Clinique sis à Cité El Jalaa, Lotissement Ben Aissa, 7000, Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts selon les dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019,

2- Pouvoirs.

2020R00424SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**Clinique El Amen Bizerte S.A**

**Capital social : 19.710.000,000 DT**

**Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis**

**Identifiant unique : 12825010**

**RC : B115832013**

**CNSS : 324624-62**

Messieurs les actionnaires de la Société Clinique El Amen Bizerte S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 26 mars 2020 à 16h à l'établissement de la Clinique sis à Cité El Jalaa, Lotissement Ben Aissa, 7000, Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2019 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2020R00425SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**Clinique El Amen Nabeul S.A**

**Capital social : 17 848.600,000 DT**

**Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis**

**Identifiant unique : 1236886N**

**RC : 03141752012**

**CNSS : 553499-17**

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Nabeul S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à 16h à l'établissement de la Clinique, sis au Boulevard Hédi Nouira, 8000 Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2019 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2020R00426SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires**

**Clinique El Amen Nabeul S.A**

**Capital social : 17 848.600,000 DT**

**Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis**

**Identifiant unique : 1236886N**

**RC : B3141752012**

**CNSS : 553499-17**

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Nabeul S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à 18h à l'établissement de la Clinique, sis au Boulevard Hédi Nouira, 8000 Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts selon les dispositions de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019,

2- Pouvoirs.

2020R00427SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**GASMARINE**

**Société anonyme**

**Au capital de 450.000 Dinars**

**Immeuble SETCAR, Route de Sousse Km 13 Ez-Zahra**

**Identifiant Unique : 587990 F**

**Identifiant CNSS : 71174-66**

Messieurs les actionnaires de la société "GASMARINE" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26/3/2020 à 11h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture des rapports de gestion des exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

4/ Approbation des états financiers des exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020R00432SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**GASMARINE**

**Société anonyme**

**Au capital de 450.000 Dinars**

**Immeuble SETCAR**

**Route de Sousse Km 13 Ez-Zahra**

**Identifiant Unique : 587990 F**

**Identifiant CNSS : 171174-66**

Les actionnaires de la société "GASMARINE" sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 26/3/2020 à 16h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

- Dissolution anticipée de la Société,

- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R00433SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**SOCIETE GENERALE DE TOURISME**

**Société anonyme**

**Au capital de 9 300 000 dinars**

**Siège social : Avenue de l'Environnement 8050 Hammamet Nord**

**M.F : 012363Q/WA/000**

**R.C : B148361997**

Faisant suite au procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société Générale de Tourisme SOGET réuni le 24 Février 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 24 Février 2020, quittance n° M024578, numéro d'enregistrement 20801054, a décidé de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale extraordinaire, le 30 mars 2020 à 11H au siège social - Avenue de l'Environnement 8050 Hammamet Nord à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de la société en numéraire.

- Modification de l'article V des statuts.

- Mise en conformité des statuts.

- Introduction d'une clause de préemption.

- Modification corrélative de l'article 9 des statuts.

2020R00436SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION DES POLES**

**IMMOBILIERS & INDUSTRIELS - «S.T.P.I»**

**Société anonyme**

**Au capital de 4.000.000 dinars**

**M.F : 977517D**

**R.C : B0354572007**

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels «STPI» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 23 mars 2020 à 10 heures, au siège de la Banque Tuniso-Koweitienne, sis au 10 bis, Avenue Mohamed Cinq - 1001 - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019;

4- Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2019;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019;

7- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2020;

8- Nomination d'administrateurs ;

9- Pouvoirs pour formalités.

2020R00439SANB3

---

**Convocation de l'assemblée générale ordinaire**

**SEHOT ABOU MALEK**

**S.A au capital de 9.715.000 D**

**MF : 039889 J**

**RC : B138501998**

**Siège social : Avenue Hédi Nouira Rond Point le Sultan BP 117 8050 Hammamet**

Messieurs les actionnaires de la société d'Exploitation Hôtelière et Touristique "Abou Malek", sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 mars 2020 à 10h30 à l'hôtel Holiday Beach - sis à la zone touristique, plage Sidi Mehrez à Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports du conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes sur la gestion des exercices 2017 et 2018.

2- Examen et approbation des états financiers des exercices 2017 et 2018.

3- Quitus aux Administrateurs.

4- Affectation des résultats.

5- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

6- Questions diverses.

2020R00445SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société «FORMA AGRO TUNISIA S.A»**

**Société anonyme**

**Au capital de 3.212.800 Dinars**

**Siège social : Avenue Maghreb Arabe, Immeuble Badr, Bloc A, apt 6.1 Khezama Ouest 4071, Sousse**

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour assister à l'assemblée générale ordinaire de FORMA AGRO TUNISIA SA qui se tiendra le jeudi 19 mars 2020 à 14h, au siège social : rue Maghreb, bâtiment Badr, bloc A, appartement 6.1, Khezama Ouest 4071, Sousse.

Les points suivants seront l'ordre du jour de cette réunion :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de 2019 ;

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes;

4. Approbation des états financiers de 2019;

5. Approbation des opérations et conventions rentrants dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation du résultat de 2019 ;

8. Fixation des jetons de présence ;

9. Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'Administration;

10. Pouvoirs pour formalités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

2020S00262SANB3

---

**AGRO ZITEX**

**Société anonyme**

**Au capital de 7 000 000 Dinars**

**Matricule fiscal : 535960 N**

**Registre du commerce : B6641995**

**Siège social : Zone Industrielle Agareb - Sfax**

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société AGRO ZITEX qu'ils sont convoqués pour assister aux délibérations de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 mars 2020 à 10 heures du matin au siège social de la société pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018-2019

2- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2018-2019

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018-2019

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018-2019

6- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

7- Questions diverses.

2020X00361SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société NOUVELLE D'ABATTAGE AVICOLE**

**"NOUVA POULE"**

**S.A au capital social de 6.025.000 dinars tunisiens**

**Siège social : Z.I. Aguereb, Sfax**

**MF : 980625 GPM 000**

**RC : B0861082006**

Il est porté à la connaissance des Actionnaires de la Société Nouvelle d'Abattage Avicole «NOUVA POULE» qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le jeudi 26 mars 2020 à 10 heures précises au siège de la Société, sis Z.I. Aguereb, Sfax, et ce pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur sa Gestion 2018

2. Rapports de Mr le commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018

3. Etats financiers clos au 31 décembre 2018

4. Approbation de ces rapports et de ces états financiers

5. Quitus aux Administrateurs et au directeur général

6. Résultats et Réserves

7. Etude de la situation administrative et financière de la société

8. Renouvellement mandat du commissaire aux comptes

9. Questions diverses

10. Pouvoir.

2020X00379SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Des actionnaires du 7-4-2020**

**Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"**

**(En cours de liquidation)**

**Société anonyme**

**Capital : 17 000.000 dinars**

**Siège : Siège de la BNA rue Hédi Nouira**

**Matricule fiscal : 2428K/A/M/000**

**N° Affiliation CNSS : 35699-3**

Messieurs les actionnaires de la STIL en cours de liquidation sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7-4-2020 à 15 h, au siège du liquidateur la BNA rue Hédi Nouira, 5ème étage, salle n°514 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur relatif aux travaux d'avancement des opérations de liquidation de la STIL pour l'année 2018 et l'année 2019.

- Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31.12.2018 et 31.12.2019.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'année 2018 et l'année 2019.

- Quitus au liquidateur.

- Prolongation du mandat du liquidateur.

- Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2020400533SANB3

---

**Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire**

**Société de Promotion Touristique Bahia Beach**

**Société anonyme**

**Au capital de 5.650.000 Dinars**

**Siège social : 3 Rue Habib Achour Menzah 1 - Tunis**

**N° CNSS : 00142395-96**

**IU : 0372999A**

Messieurs les actionnaires de la société de Promotion Touristique Bahia Beach sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire du lundi 30 mars 2020 à 10 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du dépassement du délai de tenue de la présente Assemblée générale ;

- Examen des états financiers des exercices 2014 et 2015;

- Lecture des rapports de gestion des exercices 2014 et 2015;

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes des exercices 2014 et 2015;

- Approbation des états financiers des exercices 2014 et 2015;

- Approbation des conventions réglementées contenus dans les rapports spéciaux du commissaire aux comptes;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion des exercices 2014 et 2015;

- Affectation des résultats des exercices 2014 et 2015;

- Délégation de pouvoir.

2020400573SANB3

---

**Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire**

**Société de Promotion Touristique Bahia Beach**

**Société anonyme**

**Au capital de 5.650.000 Dinars**

**Siège social : 3 Rue Habib Achour Menzah 1 - Tunis**

**N° CNSS : 00142395-96**

**I.U : 0372999A**

Messieurs les actionnaires de la société de Promotion Touristique Bahia Beach sont convoqués pour l'Assemblée générale ordinaire du lundi 30 mars 2020 à 12 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement des mandats ou éventuellement nomination des administrateurs pour l'exercice 2016;

- Délégation de pouvoir.

2020400574SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**BH INVEST**

**INTERMEDIAIRE EN BOURSE**

**(FILIALE DE BH Bank)**

**S.A au capital de 3.000.000 D**

**M.F : 0539561TA/M/000**

**Identifiant unique : 0539561T**

**Siège social : Immeuble BH Assurance Bloc A 3ème Etage Centre Urbain Nord 1003 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la Société BH INVEST sont convoqués

à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7/4/2020 à 11h au siège de la société sis à l'immeuble BH. Assurance Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2019,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

4. Affectation du résultat 2019,

5. Quitus aux Administrateurs,

6. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs et des membres de comités pour l'exercice 2019,

7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020, 2021, 2022

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020400576SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE «AMC»**

**Société anonyme**

**Au capital de 274.500 Dinars**

**Siège social : 6, Rue Annaba - Tunis**

**MF : 496102G/A/M**

Messieurs les actionnaires de la société clinique ophtalmologique «A.M.C» sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le mardi 24 mars 2020 à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Changement du siège social

2/ Mise à jour des statuts.

2020400578SANB3

**Convocation de l'assemblée générale ordinaire**

**Société BEST LEASE**

**Société anonyme**

**Au capital de 30.000.000 dinars**

**Siège social : 54 Avenue Charles Nicolle Mutuelle Ville Tunis**

**Identifiant Unique : 0644746 R**

Le Conseil d'Administration réuni le 13 février 2020 convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 11 avril 2020 à 9 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de L'entreprise) Rue du Lac Turkana Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques relatif à l'exercice 2019

- Approbation du rapport d'activités de la Société relatif à l'exercice 2019 et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019

- Modification de la composition du comité de contrôle de conformité des formes bancaires Islamiques et renouvellement du mandat du comité de contrôle de conformité des nonnes bancaires islamiques pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes «les commissaires aux comptes associés «et les experts comptables réunis «pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022.

- Prolongation du contrat de régulation des actions de best lease à travers l'achat de ses propres actions à hauteur de 10% du capital

- Distribution des dividendes aux actionnaires de la prime d'émission de l'année 2013

- Quitus aux administrateurs relatif à leur gestion en 2019

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020400583SANB3

---

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte de titre foncier**

Mr Hcine Ben Ali Salah Ben Nourani Slimani titulaire de la carte d'identité Nationale n°03174248 délivrée le 6/12/2014 habite au 40 bis rue Sidi Heni Borj Louzir Ariana annonce la perte du certificat n°8183/09 de titre foncier n°42669 Ariana nommé (Imen) sa surface totale 359 m² situé à Borj Louzir Sokra Ariana.

2020R00411DIVD2

---

**Déclaration de perte de titre de propriété**

Monsieur Samir Ben Nawwa Ghabri, titulaire de la carte d'identité nationale n°04336504 délivrée en Tunisie le 21/4/1998, déclare qu'il a perdu le titre de propriété n° 13/60275 correspondant au titre foncier n° 91011 Sidi Bouzid et faisant l'objet d'un certificat de perte n°33 daté du 7 février 2020 au poste de police de Meknassy.

2020R00440DIVD2

---

**Perte d'un acte**

Fakher Fki annonce la perte de son acte de propriété d'un lot sis route Mahdia km 6. Sfax d'une surface de 82,50 m².

Il veut extraire un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer auprès du bureau du Notaire à Sfax Rachid Cheikh Rouhou dans un délai de 70 jours.

2020X00349DIVD2

**Avis**

Trigui Chokri annonce qu'il possède un terrain de surface 903.24 m² en route Manzel Chaker Km6 Sfax effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 19/8/1989 il a perdu le titre de propriété et il désiré se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00351DIVD2

---

**Avis**

Les héritiers de Hsouna Kriaa annoncent qu'ils possèdent un terrain sis entre route Tunis et Mahdia Km 3 Sfax leur titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au tribunal de 1ère instance de Sfax dans un délai de 70 jours, passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2020X00356DIVD2

---

**Avis**

Mm Torki Ikbel Bent Ridha annonce que son titre de propriété d'une superficie 700 mètres carrés comporte une villa sise à Sfax route de Taniour km4 Tbolbi par un acte de vente notarié daté le 30 Mars 2016 enregistré à Sfax le 17 septembre 2018 n°189 écrit par les notaires Krichen Moez et Baneni Hassen elle désire extraire faire une copie originale.

Tous contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2020X00359DIVD2

---

**Avis**

Les Héritiers du feue Souad Bent Ali Chabchoub avisent que leur antécédente était propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 1246.50m² à la route de Mahdia km 11 Sfax limitée au Sud et à l'Est par un passage, au Nord et à l'ouest par Chabchoub.

Que son titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00367DIVD2

---

**Avis**

Monsieur Najib Ben Mohamed Ben Ali Othmen avise que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terre nue Nord Est d'une superficie de 219 m² sise à la route de Saltania km 4 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domicilié à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date de l'apparition du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00371DIVD2

---

**Avis**

Les héritiers de Fadhila Bent Salem Ben Hammouda Ben Halima avisent que leur titre de propriété de la totalité de deux parcelles de terre nue la première d'une superficie de 540 m², la seconde d'une superficie de 833,60 m² sises à la forêt de Sfax route d'El Ain km 8.

Que leur titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domicilié à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date de l'apparition du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00372DIVD2

---

**Avis**

Mlle Kriaa Malika en qualité de propriétaire déclare par la présente la perte de son titre de propriété à Sfax. Il s'agit de la donation datée le 30/6/2010 enregistrée 16/10/2010 n°M053042 par les notaires Kannou Wajdi et Rebaii Yassine concernant son appartement contenant 2 chambres et accessoires situé à la Médina Sfax et elle prétend avoir un deuxième titre tenant place à l'origine. Toute opposition doit parvenir au Maître Kannou Wajdi Imm Borj bloc B 4ème étage n°2 Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la publication. Toute opposition, après ce délai est irrecevable.

2020X00373DIVD2

---

**Avis**

Mr Qadri Mohsen en qualité de propriétaire déclare par le présent la perte de son titre et origine de propriété s'agissant de la vente qui date du 17/12/2013 enregistrée à Sakiet Eddeyer Sfax le 18/12/2013 n°MO37927 par les notaires Med Sadok Abdenadher et Nawfel Trigui concernant la parcelle de superficie de 867 m² sise à foret de Sfax Rte Eddeyer (appelé Bou k'hil) et il prétend avoir un deuxième titre tenant place de l'original.

Toute opposition doit parvenir au Maître Kannou Wajdi Imm Borj bloc B 4ème étage n°2 Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la publication. Toute opposition, après ce délai est irrecevable.

2020X00374DIVD2